

MENNECY INFO



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

PRIX : 4 F. - 4^e TRIMESTRE 1987

n° 32

Remise des Médailles
aux sportifs devant
l'Orangerie.

Une bonne soirée

Réfection du terrain de Football
Stade Alexandre Rideau

Repas 3^e Age

Ecole des Myrtilles
Ticket-chic — Ticket-choc

Animation
au repas
du 3^e Age

Départ en retraite de M. LE COCQ
notre Secrétaire Général

Inter-Classe
sportif

Remise de cadeaux à M. LE COCQ

3^e AGE :
De nombreux amis
entre-eux

Remise de diplômes
"Musique à l'Ecole"

Equipe de Choc
le restaurant municipal

Remise d'une
Porcelaine de Villeroy
à Sophie DUBREUIL
"patinage artistique"

Prévention Routière
dans nos écoles

Départ à la retraite
de Madame THIRION, Directrice
de l'Ecole de la Verville

Repas de fin d'Année scolaire
avec Mmes et Mrs les enseignants

Soirée
Débat
"Création d'Entreprise"

SOMMAIRE

- 4** JUMELAGE
- 6** LES EXPOSITIONS
A L'ORANGERIE
- 7** PORTRAITS
- 8** ENTREPRENDRE
A MENNECY
- 11** LA PAROLE
AUX CITOYENS
LES NOMS DES
RUES DE MENNECY
- 12** DU NOUVEAU A LA
GENDARMERIE
- 13** LE PLAN
D'OCCUPATION
DES SOLS
- 16** LE PLAN
DE CIRCULATION
- 18** ACTUALITES
- 20** MUSIQUE
- 21** 15-20 ANS
- 22** LES SPORTS
- 24** LES ASSOCIATIONS
- 26** PRATIQUE

MENNECY-INFO

Périodique d'Informations Locales :
65, Boulevard Charles de Gaulle —
91540 MENNECY — Tél. 64.57.00.59
Prix 4 F. — Abonnement 1 an : 15 F.
Tirage : 4 100 exemplaires.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Jacques ROBERT

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Richard BACA

RÉDACTION :
Dr LEON, Mmes ARTIERI, GISSELBRECHT,
LARZILLIÈRE et POITVIN.

COMITÉ DE RÉDACTION :
Mmes DOUSSAIN, M. F. LETERRIER.

PUBLICITÉ :
G.I.R.M., 65, bd Charles-de-Gaulle
91540 MENNECY

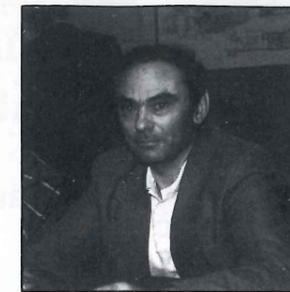
RÉALISATION :
Maquette, mise en page : Frédéric BACA
Secrétariat : MENNECY-INFO
Photographie : Richard BACA,
Florence ARTIERI
Couverture : Florence ARTIERI

IMPRIMERIE : COPYPRINT MENNECY
ISSN 02416395.

DÉPÔT LÉGAL 4^e Trimestre 1987.

Edité par : G.I.R.M.

EDITO



Jean-Jacques ROBERT m'a demandé de rédiger l'éditorial de ce numéro exceptionnel de MenneCY-Info.

C'est pour moi l'occasion de faire le point sur les réalisations déjà accomplies, et celles à venir, par le Conseil Municipal, alors qu'il est arrivé aux deux-tiers de son mandat.

Le programme dit social est presque achevé. Le Centre Communal d'Action Sociale s'est informatisé afin d'augmenter son efficacité. La Halte-Garderie de MENNECY est, sauf erreur, une des deux haltes-garderies de 30 places existant en France. Depuis un an, après quelques difficultés au départ, la Résidence Edouard Gauraz remplit son rôle de foyer inter-générationnel à la satisfaction de tous. Pour les personnes âgées un service de repas à domicile et la télé alarme seront mis en place dès le début de l'année prochaine.

Dans le domaine sportif on dira peut-être que le Club de Tennis, cette année comme les précédentes, s'est taillé la part du lion. Il faut savoir que le Club, qui est toujours dans les 20 premiers Clubs de Tennis Français, est autonome et rassemble, de tous les clubs sportifs, le plus grand nombre d'adhérents. La Municipalité n'assume que les travaux nécessaires qui lui incombent en tant que propriétaire de terrains. Les sportifs qui n'auront pu utiliser ces derniers temps le stade Alexandre Rideau en raison des travaux de stabilisation, auront pu toutefois garder leur forme en empruntant le parcours sportif du Parc de Villeroy. On pourrait penser couvrir la Piscine, malheureusement les charges financières qui en résulteraient pour cet équipement déficitaire, comme dans toutes les autres communes, seraient insupportables.

Les activités et les manifestations culturelles se sont multipliées, les locaux de la Bibliothèque Municipale ont été rénovés et agrandis, la Communauté européenne est une réalité à MENNECY, jumelée avec RENNINGEN et COUNTSTHORPE.

Je ne m'attarderai pas à détailler les travaux de voirie, d'assainissement, de modernisation ou de rénovation ; d'autres le feront mieux que moi. Certains de nos concitoyens s'inquiètent de l'apparition de nouveaux lotissements dans notre Ville ? Oui, MENNECY s'est agrandi depuis 10 ans, mais ce n'est pas dans la démesure, et une ville qui ne s'agrandit pas, ne vit pas : ses écoles se dépeuplent, ses commerces périclitent et disparaissent ; elle devient triste, et se sclérose. Pour MENNECY, cet accroissement de population est bénéfique. Il n'est que de remarquer depuis un an le renouveau des activités dans le vieux village, qui va d'ailleurs de pair avec l'extension du Centre Commercial Villeroy. C'est pourquoi l'extension d'une zone industrielle si elle peut être souhaitable, demande réflexion, car il n'est guère aisé de faire s'installer des industries non polluantes d'une dimension et d'une architecture qui ne défigureront pas le paysage. Notre souci sera toujours d'harmoniser dans le respect de l'environnement les structures du village en contrôlant l'extension des constructions dans la Commune. Les Menneçois peuvent être rassurés : des réunions publiques ont été tenues chaque fois avec une nombreuse assistance dans les différents quartiers de la Ville pour étudier ensemble et apporter les modifications que l'on souhaite au Plan d'Occupation des Sols et au Plan de Circulation avant leur adoption définitive par le Conseil Municipal. C'est d'une façon concrète et utile que nous avons, nous, donné la Parole aux Citoyens. A propos, peut-être, nos Collègues de l'opposition pourraient-ils profiter de la page qui leur est réservée dans MenneCY-Info pour se montrer plus objectifs sinon plus constructifs.

Enfin l'avant-projet de notre Salle des Fêtes a été présenté par Monsieur DELAUNAY, Architecte des Bâtiments de France, aux Conseillers Municipaux et aux représentants des Associations concernées.

La réalisation d'une salle des fêtes était inscrite à notre programme en 1983. Elle devrait enfin voir le jour si tout va bien avant la fin de l'année prochaine. Force nous a été d'attendre jusqu'à présent car il fallait obtenir les subventions importantes nécessaires. Grâce à l'action de Jean-Jacques ROBERT, vice Président du Conseil Général, la Région Ile-de-France et le Département viennent de nous les attribuer.

Voici donc rapidement brossé le tableau des Réalisations du Conseil Municipal dont le seul rôle est de gérer au mieux le patrimoine qui lui est confié, de le faire fructifier, afin d'assurer aux Menneçois bien-être et sécurité. Nous laisserons le soin à ceux qui ont fait de la politique leur profession (pas forcément de foi) de débattre des problèmes nationaux là où ils le doivent.

Quant à nous, toujours à l'écoute de nos concitoyens, même de nos adversaires, nous continuerons simplement à travailler pour tenir nos engagements.

Je souhaite à tous une bonne fin d'année.

André LEON, Maire-Adjoint,
Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Cabinet LETERRIER
TOUTES ASSURANCES

SPECIALISTE : VIE RETRAITE
COLLECTIVITES

AGENCE Domicile
11, rue de la Paix 3, rue des Lièvres
94300 VINCENNES 91540 MENNECY
Tél. : 43.28.93.36 Tél. : 43.65.20.73 Tél. : 64.99.85.58

NOUVEAU DANS LE CENTRE VILLE **comod** PRODUITS FRAIS

Bruno et Valérie

Les Spécialistes des produits frais de tous les jours sont heureux de vous accueillir dans leur nouveau magasin **comod** de proximité.

2, rue de l'arcade - angle route MILLY.
Livraison gratuite à domicile.

ouvert du mardi au dimanche 12 h 30
8 h / 12 h 45 - 15 h / 19 h 30
☎ 64.57.01.47

La vie du bon côté

O.T.N

OMNIUM DE TRANSPORTS ET DE NETTOIEMENT

31, avenue Ampère
91320 WISSOUS - Tél. : 69.20.63.58

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
ENLÈVEMENT DE DÉCHETS DIVERS, DÉBARRAS DE CAVES

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
BALAYAGE ET LAVAGE DE CHAUSSÉES

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE GAZ
DEPANNAGE - INSTALLATION
ENTRETIEN

Pour Tous Travaux, nous consulter.
Devis gratuits

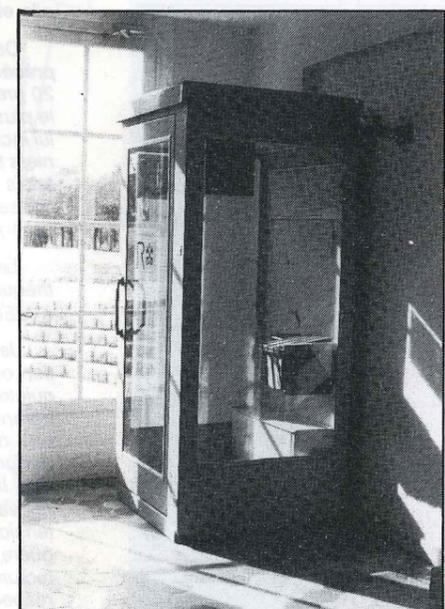
★
Entreprise Jean-Jacques AMAR
31, rue de l'Essoine
91610 BALLANCOURT
Tél. 64.93.52.19

10 % de remise sur tous travaux sur présentation de cette annonce

JUMELAGE

Dix huit heures trente vendredi 2 Octobre 1987 l'ORANGERIE du Parc de Villeroy brille des feux de ses projecteurs et s'anime pour un accueil, celui des élus de RENNINGEN. Après la chaleur des contacts initiaux, la première photographie est un symbole :

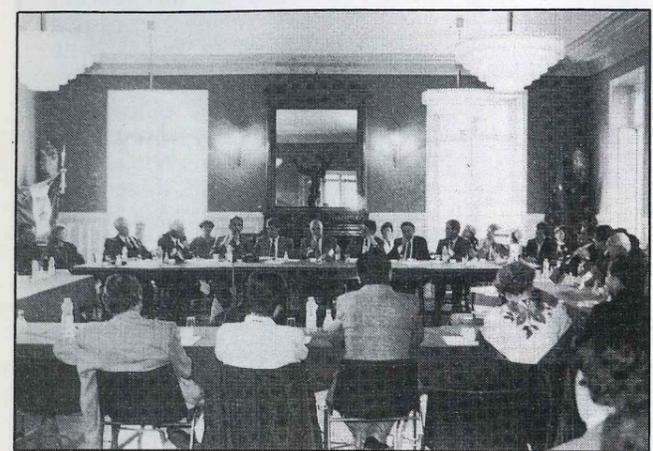
Le Jumelage étant avant tout la communication les Conseillers de RENNINGEN offrent à la ville de MENNECY une cabine téléphonique qui prendra place début janvier devant l'Hôtel des Postes, boulevard Charles de Gaulle.



La répartition dans les familles se fait laborieusement dans le brouhaha des discussions, des retrouvailles au milieu de peintures de Monsieur FAISY qui ornent les Salons d'Expositions. Puis un cortège de voitures se dirige vers le centre ville. Après les hymnes nationaux joués par l'Harmonie de Mennecy, un moment d'émotion, Messieurs Bernhard MAIER, Jean-Jacques ROBERT, Maires, Messieurs Martin WOLF et Joël MONIER, responsables du jumelage dévoilent une plaque qui unit dans le cœur de MENNECY, une place, celle de la Mairie et la charmante cité du BADE WURTEMBERG.



MENNECY RENNINGEN CINQ ANS



Le samedi matin : Conseil Municipal extraordinaire. Les discours de Messieurs Jean-Jacques ROBERT, Bernhard MAIER et Joël MONIER mettent en valeur le rôle des jumelages et mobilisent les esprits sur l'horizon 1992. Et, comme l'an dernier à RENNINGEN pour la France, Messieurs Bernhard MAIER et Martin WOLF dissèquent l'administration fédérale de la R.F.A., du Land, de la Commune.

Puis les Conseillers Municipaux soumettent les intervenants à un flot de questions qui montre combien sont utiles ces rencontres.

Cette réunion se termine sur deux points d'orgue : la remise au Conseil Municipal de RENNINGEN d'un drapeau Européen sur lequel sont inscrits en lettres d'or les noms de MENNECY et RENNINGEN.

Deux invités sont particulièrement honorés : le Docteur WERKMEISTER et Monsieur SCHNITTKER. Ils reçoivent, gravée à leur nom, la médaille de MENNECY pour leur soutien sans faille à l'union des deux communes.

Cette atmosphère de sensibilité laissera place à une détente au cours du déjeuner pris en commun et d'une soirée d'amitié.



LES ECHECS
Des joueurs d'Echecs de RENNINGEN désirent rencontrer des homologues MENNEÇOIS. Prière de vous mettre en relation avec le secrétariat de la Maison des Loisirs, 65 boulevard Charles de Gaulle - 91540 MENNECY
Tél. : 64 57 00 59 poste 131.

Le Dimanche matin, guidés par Monsieur Jean-Jacques ROBERT et les membres de son Conseil Municipal, les élus de RENNINGEN visitent la ville et prennent connaissance du MENNECY de demain. A midi un apéritif pris chez un Industriel Mennécois Monsieur HARNOIS, est le prétexte à mieux connaître le dynamisme de la cité.

Sous l'autorité de Bernhard MAIER, le départ fut difficile à quinze heures. Tout n'avait pas été dit. Mais les responsables ont planifié les futurs échanges dans la perspective de lendemains aussi fertiles.



LA COMMISSION MUNICIPALE CULTURELLE

vous propose dans le cadre de **L'ASSOCIATION PAUL CEZANNE**

d'améliorer vos connaissances en :

- DESSIN
- PEINTURE
- ANGLAIS
- ALLEMAND
- HISTOIRE DE L'ART
- MICRO INFORMATIQUE

d'initier à l'Anglais les enfants de 5 à 11 ans dans une : - MERRY SCHOOLS

vous propose dans le cadre de **MENNECY - ASSISTANCE**

une consultation sur les problèmes :

- de Sécurité.
- Familiaux

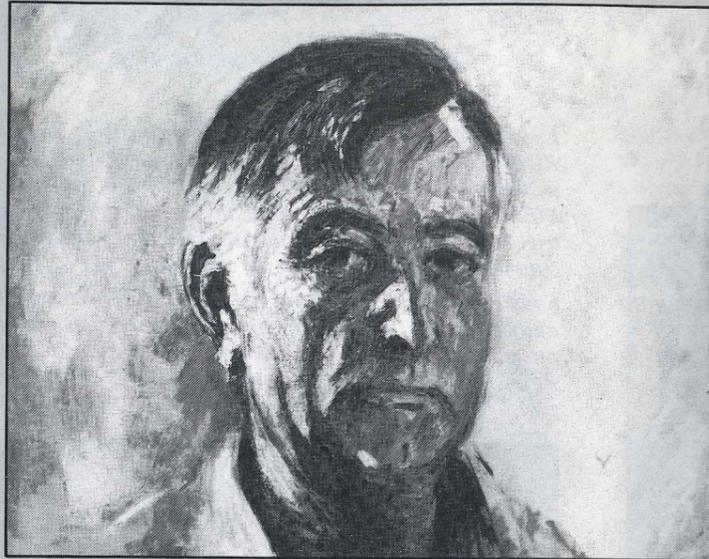
Inscriptions immédiates et renseignements auprès du secrétariat, MAISON des LOISIRS
65, bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECY

LES EXPOSITIONS A L'ORANGERIE

26^e SALON DES ARTISTES DE NOTRE REGION

24 OCTOBRE -- 11 NOVEMBRE 1987.

Invité d'honneur : Mr Armand MESTRAL



Armand MESTRAL, un artiste complet. Fils d'un sculpteur de talent, il est à 15 ans, en 1933, le plus jeune élève de l'Ecole des Beaux-Arts dans l'Atelier SIMON avec Yves BRAYER et FONTANAROSA.

Armand MESTRAL a besoin de tout connaître et tout essayer. Après une brillante et longue carrière de chanteur, il aborde le cinéma, le théâtre et la télévision.

Pourtant, alors qu'il faisait vibrer intensément les salles, il ne devait jamais cesser de se livrer à la passion qui l'habitait, celle qui dans son cœur tenait la première place : la peinture.

La formation classique qu'il reçut aux Beaux-Arts est perceptible dans ses œuvres par la sûreté du dessin au trait vigoureux ou délicat, par la rigueur de la composition et la juste répartition des valeurs.

Le portrait surtout l'intéresse.

Je suis un instinctif et me défends de toute littérature. Je ne pense pas un portrait. C'est le sujet qui s'impose à moi. Dès lors, il me sensibilise. Il devient motivation. Je m'efforce d'en saisir la ressemblance à quoi j'attache une grande importance et le traite avec respect.

"Un peintre, avant tout, c'est un œil. Que ce soit devant un être humain ou un arbre ou un ciel, le travail de l'œil est aussi important que le travail de la main".

Dans les tons sourds ou dans l'orchestration de couleurs fondamentales pures, fuse surtout la lumière dont les toiles sont nimbées.

Toutefois, pour autant que MESTRAL soit un remarquable portraitiste, il lui arrive souvent d'être inspiré par la nature.

C'est à juste titre qu'une médaille d'Or du Salon des Artistes Français lui a été décernée par les professionnels de la peinture en 1979.

2ème SALON ARTISANAL

Comme l'an dernier, des artisans d'art de l'Essonne se retrouveront du 21 au 29 NOVEMBRE dans les salles d'exposition de l'ORANGERIE du Parc de Villeroy pour une grande exposition ayant pour thème cette année : "L'Enfant et l'Oiseau", image poétique, symbole d'innocence, de rêve et de liberté ; gageons que l'inspiration créatrice sera encore au rendez-vous de cette exposition.

Indépendamment des pièces sur thème, vous pourrez admirer tout un éventail de réalisations originales ; soies peintes, porcelaines décorées, vitrines miniatures, tissages, broderies, aquarelles, poteries, etc. etc. En tout, 18 artisans seront là pour vous émerveiller.

N'hésitez pas à venir nombreux à cette exposition, vous ne le regretterez pas.

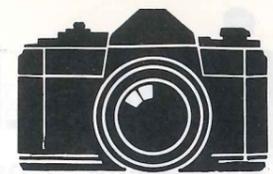
Les jours d'ouverture et les horaires sont :

Samedi et Dimanche de
10 h 00 à 19 h 00

Jours de semaine de
15 h 00 à 18 h 30



PORTRAITS



Pendant 43 ans, au service de la collectivité, Pierre LE COCQ, Secrétaire Général de la Mairie a toujours fait preuve d'une humeur égale, de bonhomie, de bienveillance, tant envers les administrés que les fonctionnaires municipaux. C'est pour lui témoigner leur amitié qu'étaient réunis les élus, ses collègues et amis, samedi 27 juin à l'Orangerie du Parc de Villeroy.

Tour à tour, Jean-Jacques ROBERT, maire de Mennecey, Roger COMBRISON, député-maire de Corbeil, Paul HELMS, sous-préfet ont retracé la carrière de celui qui ce jour-là prenait une retraite plus que méritée après une carrière méritante et méritoire.

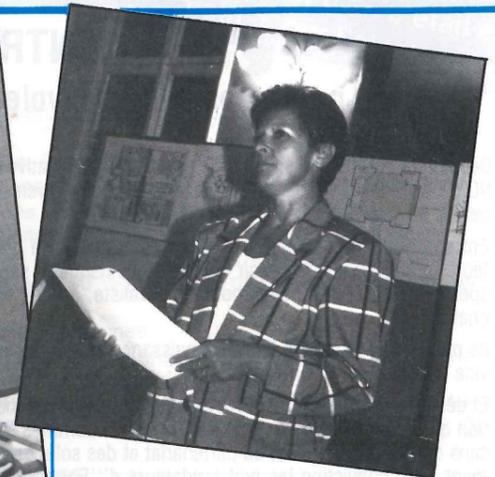
Le sous-préfet rappelait que Pierre LE COCQ est un exemple de promotion interne... « C'est à force de courage et avec une parfaite notion du service public que vous êtes devenu Secrétaire Général de Commune, c'est-à-dire le fonctionnaire le plus proche de ses concitoyens, le principal collaborateur du Maire... ».

D'autre part, M. HELMS soulignait que, pour un secrétaire général, une seule règle prime : la loyauté qui fait de lui le médiateur entre le pouvoir politique local et la structure administrative.

Auparavant, Roger COMBRISON avait insisté sur le rôle essentiel de Pierre LE COCQ, qui grâce à son pouvoir de persuasion, ses qualités morales et intellectuelles, avait formé l'élite administrative de la ville de Corbeil.

Pour sa part, Jean-Jacques ROBERT devait caractériser son Secrétaire Général depuis 13 ans, par les termes suivants : fidélité, cordialité, sympathie, à l'égard de tous.

La médaille de la ville de Mennecey et la médaille vermeil du travail étaient remises à Pierre LE COCQ. Et Jean-Jacques ROBERT de conclure : « ...merci pour nous, Pierre LE COCQ, vous allez à présent pouvoir vous occuper de vous et des vôtres, après vous être consacré aux autres, nous serons nombreux à vous regretter, et pour longtemps... »



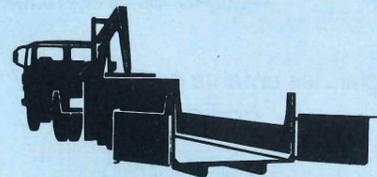
Madame Josy DI FUSCO occupe le poste de Secrétaire Général à MENNECEY depuis le 7 septembre 1987, à la suite du départ en retraite de Monsieur Pierre LE COCQ.

Entrée dans la fonction communale en 1965, c'est à RIS-ORANGIS qu'elle a effectué son parcours professionnel, en comptabilité et à la Direction des Services Sociaux de la Commune.

Parallèlement à son activité professionnelle, après une formation de juriste, elle s'est engagée dans un cursus universitaire, pour être Titulaire d'un DESS de Droit de Gestion des Collectivités Locales et d'un DEA en Droit de l'Urbanisme.

Elle prépare actuellement un Doctorat de 3ème cycle en Droit de l'Urbanisme et de l'Environnement à l'Institut d'Urbanisme de Paris.

Comme un cadre à le devoir de transmettre son savoir et son expérience, elle intervient comme chargée de cours au C.F.P.C., organisme de formation des Personnels Communaux et à PARIS XII.



MAPREC

ZONE ARTISANALE 91540 FONTENAY-LE-VICOMTE

location de bennes

POUR ENLÈVEMENT DE TOUS DÉCHETS

(terre, gravats, objets encombrants, déchets industriels de toutes natures, etc.)

LIVRAISON MATÉRIAUX DE VIABILITÉ (sable, gravillons)

LIVRAISON TERRE VÉGÉTALE

☎ 64.57.33.20

Agence Immobilière des Portes de Paris

Trois points de vente pour solutionner vos problèmes

A.I.P.P.



SIÈGE SOCIAL

(entre l'église et la gare)
19, rue de la Croix Boissée
91540 MENNECY

Tél. 64.57.05.00

SUCCURSALES

Centre Cial Verville
LEVITT
91540 MENNECY

Tél. 64.99.60.60

Au cœur du Village
12 bis, rue du Gal Leclerc
94540 MANDRES LES ROSES

Tél. 45.98.96.96

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE SUR R.V.

TRANSACTIONS • LOCATIONS • GESTION • CRÉDITS • ASSURANCES

Garantie Bancaire MONOD FRANÇAISE DE BANQUE PARIS 75008 PARIS - Transactions - Gestions : 2.600.000 F

ENTREPRENDRE



ENTREPRENDRE EN ESSONNE

Des professionnels bénévoles pour favoriser la création d'entreprises et d'emplois

Début 1987, huit professionnels se retrouvent à l'initiative de Georges HARNOIS : un jeune tenté par la création d'entreprise est venu le voir, lui, "l'ancien", pour lui demander "comment faire ?"...

Entreprendre en Essonne vient de prendre naissance pour aider les créateurs, pour partager le savoir et réduire les risques : spécialiste financier, spécialiste du recrutement, notaire, fiscaliste, juriste, chefs d'entreprise chevronnés.

Ils ont décidé de mettre leurs connaissances et leurs expériences au service de ceux qui "démarrent".

Et dès juin 1987, ils formalisent leur volonté par la création d'une association qui portera le nom de leur projet. "Nous sommes de farouches partisans de l'initiative privée, du partenariat et des solutions concrètes" affirmant avec conviction les huit fondateurs d'"Entreprendre en Essonne"

Jean-Pierre BLOCMAN — Bernard BOULEY
Jean-Claude GILLES — Georges HARNOIS — Pascal JARRY
Jacques MENATORY — Adrien SAUVAGE

Ils vivent au quotidien l'activité économique de notre Commune, de notre Département et de notre Région.

Ils savent que sa vitalité économique dépend de la capacité à accueillir les créations d'entreprises et les créations d'emplois. Ils savent aussi qu'un bon projet peut "capoter" si il est mal préparé juridiquement et financièrement.

Si le bon choix n'est pas fait au bon moment l'information utile parvient trop tard.

L'association à trois pôles d'attraction :

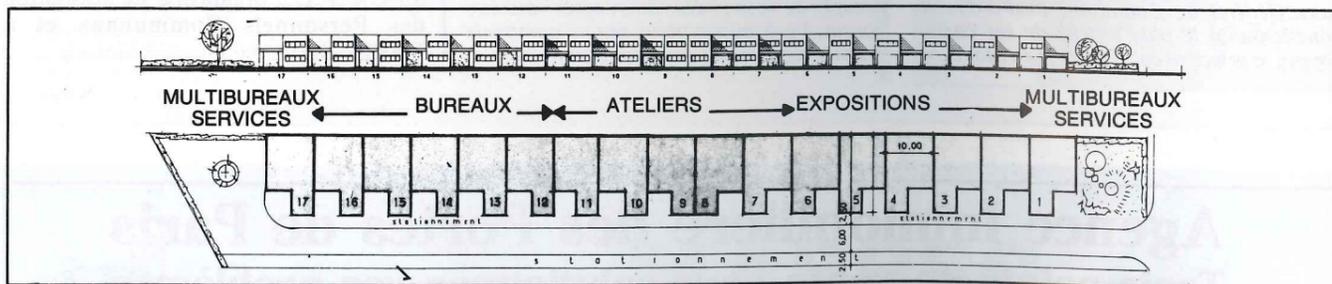
- Participer à la création d'entreprises nouvelles en Essonne.
- Conseiller bénévolement des entreprises naissantes ou ayant besoin de soutien.
- Apporter son concours au lancement d'un centre d'Activité pilote à MENNECY baptisé CREAPOLE N° 1

Vous pouvez voir l'évolution des travaux en cours à l'entrée EST de MENNECY sur la RN 191 — le Maître de l'ouvrage la SCI HARNOIS INVESTISSEMENTS a confié les travaux de RVD à l'entreprise PARACHINI bien connue dans notre Région.

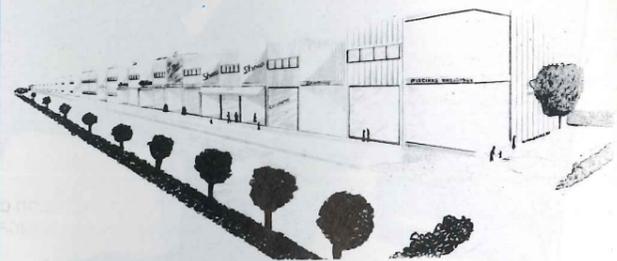
Si vous êtes intéressé soit en tant que membre de l'Association soit en tant que créateur d'Entreprise prendre contact avec Georges HARNOIS, Président de l'Association, au 1 Boulevard de la Verville 91540 MENNECY — Tél. :64.99.69.88

F.P.

UNE CONSTRUCTION DE PLUS DE 3000 m² COMPRENANT 15 LOCAUX A AMENAGER EN LOCATION AVEC DROIT AU BAIL DE 145 m² AU SOL — HAUT 6,50 m — PLUS 2 ENSEMBLES MULTIBUREAUX AMENAGES AVEC SERVICES COMMUNS (TELEX-SECRETARIAT-ETC) PERMETTANT D'ACCUEILLIR PRES DE 35 ENTREPRISES AU PRIX LE PLUS BAS DE LA REGION.



CREAPOLE N° 1



LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE FERA L'OBJET D'UNE CEREMONIE OFFICIELLE LE 3 DECEMBRE 1987 AVEC MONSIEUR LE MINISTRE GERARD LONGUET, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-JACQUES ROBERT, MAIRE DE MENNECY, VICE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL.

AUTELEC
S.A.R.L. créée en 1970

Vous avez vu un "RIG" sur la R.N. 191 à la limite ORMOY MENNECY, eh bien c'était eux ! (du moins pour l'électronique).

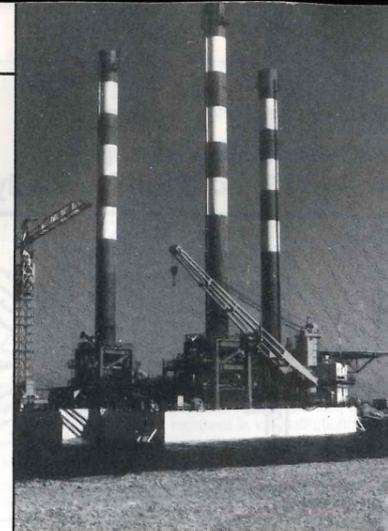


Plate-forme "OFFSHORE" de Forage : structure métallique flottante supportant un "RIG" pour permettre les forages en mer ou sur tout étendue d'eau.

QUELQUES CHIFFRES : un "RIG" de Forage automatisé c'est : le contrôle d'une charge soulevée de 500 T. la commande de 4 moteurs électriques d'environ 2000 CV chacun.

L'HOMME BERNARD IMBAULT, entreprenant et très ouvert, cherche toujours de nouveaux débouchés.

L'EQUIPE très soudée et motivée, constituée de 12 personnes (dont beaucoup de MENNEÇOIS) accepte une grande mobilité et une grande disponibilité au service de l'entreprise.

L'ENTREPRISE est installée depuis 15 ans à l'entrée EST de MENNECY, sur la R.N. 191, dans 400 m² de locaux en cours d'aménagement, sur 2300 m² de terrain paysagé.

L'ENTREPRISE a un chiffre d'affaires de 7 millions de francs H.T. (avec environ 45.000 Francs de taxes professionnelles) réalisé pour 90 % au marché de l'exportation dans "les coins" les plus risqués du globe.

L'ACTIVITE est en pleine évolution dans 3 domaines :

1°) celui qui a fait la réputation de AUTELEC : il y a 2 ans AUTELEC a été la 1ère société à automatiser un "RIG" de forage, par l'intermédiaire d'un ordinateur.

AUTELEC mène toujours à bien partout dans le monde l'étude, la conception, la réalisation, la mise en route, le service maintenance et le suivi appliqué aux "Rig Offshore et on Shore".

2°) un nouveau développement de l'entreprise

— l'automatisation de machines pour le conditionnement de produit en dose. Exemple : les berlingots.

— l'acquisition de données : télé surveillance de paramètres physiques, mesures de grandeurs physiques.

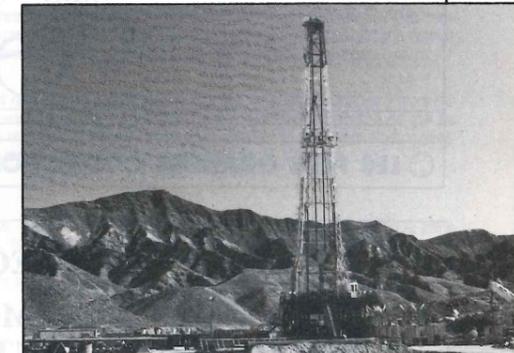
3°) la création d'automates, type interphasage à microprocesseur.

AUTELEC, Bernard IMBAULT et son équipe sont décidés

- à s'agrandir en restant à MENNECY,
- à employer des personnes près de leur lieu d'habitation (si possible à MENNECY),
- à former son personnel quand le marché le permet,
- à prendre des jeunes en stage pour créer des liens ECOLE/ENTREPRISE.

Bernard IMBAULT, homme d'entreprise vit l'esprit d'initiative, la concurrence et la compétition internationale. Il reste très ouvert à tous projets qui permettraient une meilleure insertion des jeunes lors du passage vie scolaire/Vie active. Il prône l'avancée dans le domaine technologique et technique.

F.P.

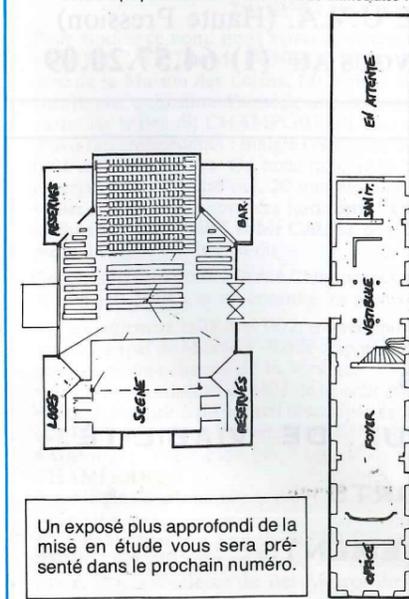


Description d'un "RIG" de forage

Un "RIG" est une structure métallique permettant de former un trou dans le sol, pour extraire le pétrole souterrain, jusqu'à une profondeur de 2000 m.

PROJET DE SALLE POLYVALENTE

La salle proprement dite et ses annexes immédiates :



Un exposé plus approfondi de la mise en étude vous sera présenté dans le prochain numéro.

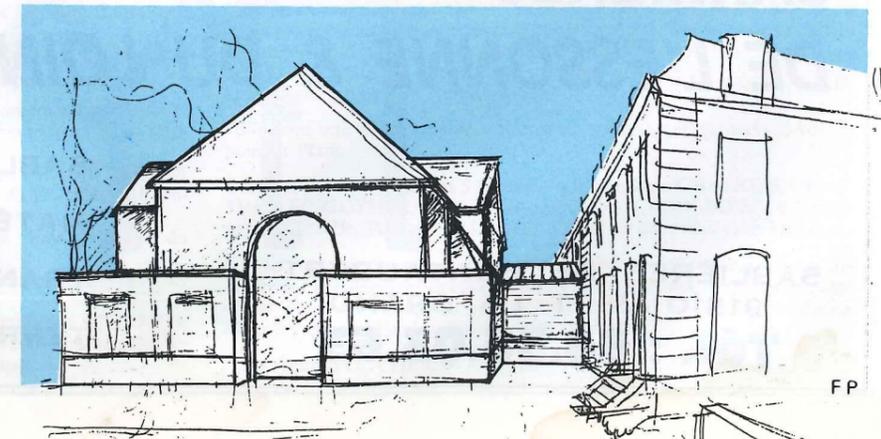
L'intérêt du site choisi pour la salle, réside dans la proximité immédiate des anciens communs du château qui offrent d'importantes possibilités d'espaces complémentaires de la salle.

La vocation de la salle est à dominante culturelle : musique, spectacles. Elle peut aussi être utilisée pour des assemblées, plus rarement pour des banquets ou des bals. Il est souhaitable cependant que la surface disponible puisse être débarrassée des gradins et que le plateau de scène puisse être escamoté.

La capacité d'accueil pourrait être, dans l'utilisation spectacles ou assemblées de (sous réserve de modifications par la commission technique) :

- 176 places assises sur gradins télescopiques,
- + 80 sièges mobiles (avec scène maximum profondeur 8 m),
- ou 160 sièges mobiles (avec scène profondeur 4 m),
- soit au total 256 ou 336 places assises (vraisemblablement 400 places) selon les hypothèses d'aménagement de la scène (subventionnée par le Conseil Général).
- Surface totale utile construction neuve : 485 m²
- Surface totale utile construction neuve et réaménagement : 727 m²

Grâce à la subvention du Conseil Régional une partie du second bâtiment de l'Orangerie pourra être restauré



F.P.

BIENVENUE A ...

ENTREPRISE DE MENUISERIE-SERRURERIE :

M. NICOLIC 11, résidence les acacias

PHARMACIE-HERBORISTERIE HOMEOPATIE :

MOREL-CHARPENTIER, avenue de la Jeannotte

BIJOUTERIE FANTAISIE :

"LE LOOK" 19, rue de la Croix Boissée

FLEURISTE :

LA FERME AUX FLEURS 52, Bd Charles de Gaulle

CONCOURS LEPINE 1987 UN MENNEÇOIS A L'HONNEUR

Le Grand prix de l'A.I.F.F. au concours LEPINE 1987 était une superbe AX CITROEN dont la remise des clefs avait lieu le lundi 15 Juin sur la Péniche CITROEN, QUAI JAVEL.

C'est à un de nos citoyens, Monsieur Philippe GALLAIS rue des Hêtres à MENNECY, que revient cette récompense.

Son invention concerne un dispositif transformant le mouvement de rotation d'une vis, en translation simultanée de plusieurs écrous à des vitesses différentes ; ces derniers étant solidaires d'organes à entraîner.



CAVE DU
PRESOIR PROMPT

**vins
en gross**

VENTE AUX PARTICULIERS

Mardi au Vendredi de :
9 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 19 h
Le Samedi de :
9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h
Fermeture Dimanche et Lundi

Location de fûts pour réceptions

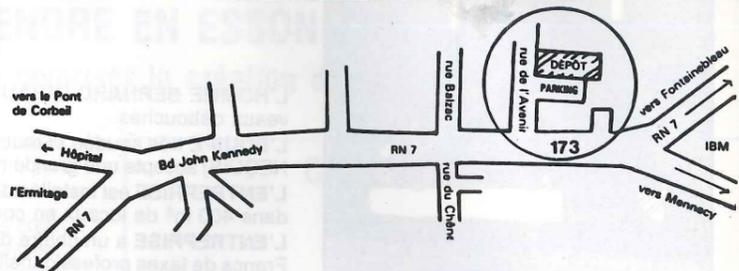
Tél. : (1) 60.88.05.05

VINS DE TABLE
EN VRAC

VINS RÉGIONAUX

VINS FINS
EN BOUTEILLES.

DÉPÔT RN 7 CORBEIL
2 et 4, rue de l'Avenir
à l'angle du 173, bd John-Kennedy



OPTIQUE DU PARC

Tél. 64.99.71.62

Henry GROSSIER
opticien diplômé d'Etat



○ LES PLUS GRANDES COLLECTIONS ○ UNE GAMME DE PRIX ADAPTÉE ○ UN SERVICE ORIGINAL ...



**ELECTRICITE
ALARMES
ANTI VOL
ANTENNES**

**- 15 %
sur présentation
du journal**

**DEVIS GRATUIT
TEL. : 64.99.61.09**



centre commercial
d'ORMOY

**INSTITUT DE BEAUTÉ
Gilbert ANKRI**

**-20%
SUR
PRESENTATION
DU
JOURNAL**

visagiste

**SOINS du VISAGE
ÉPILATIONS**

**BRONZAGE U.V.A. (Haute Pression)
SUR RENDEZ-VOUS AU (1) 64.57.20.09**

**CARRIÈRES
DE L'ESSONNE & DU LOING**

**SABLIÈRES DE MONTAUBERT
91810 VERT LE GRAND
Tél. : 64.56.03.63**

**SABLONS
MATÉRIAUX DE VIABILITÉ
TRANSPORTS
TERRASSEMENTS**

LA PAROLE AUX CITOYENS



**LE PARLEMENT,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Qui a pleine connaissance de ses droits et devoirs de citoyens ? Avouons-le, nous avons chacun besoin d'une bonne révision... Nous vous proposons, en nous appuyant sur l'actualité politique, de rappeler les règles qui régissent la vie institutionnelle de notre pays. Rentrées scolaire et parlementaire obligent, nous commencerons par un peu de théorie et d'histoire.

Nous sommes sous la V^e République depuis le 1er Juin 1958 avec, une nouvelle Constitution (soumise au suffrage universel le 28.9.58 et adoptée. Pour : 79,2 % des suffrages exprimés et Contre : 20,8 %) depuis sa promulgation le 4 octobre 1958.

On peut définir la Constitution comme le "contrat social" entre les gouvernements et les gouvernés et l'ensemble des règles définissant les institutions politiques de la République. Nous nous y référons donc principalement.

L'actualité a braqué ses projecteurs, impitoyables mais certainement nécessaires à toute Démocratie, sur nos 577 députés. Des questions ont été posées auxquelles nous essaierons de répondre en nous inspirant des textes mais aussi des articles de presse et d'une émission de radio sur France-Inter ce samedi 24.10.87.

Peut-on poursuivre un député en justice ?

Dans l'exercice de sa fonction, le parlementaire bénéficie d'immunités dont l'une est "l'invulnérabilité" précisée par l'article 26 : "aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée dont il fait partie, sauf dans le cas de flagrant délit".

Justification : "éviter que le Gouvernement puisse entraver l'activité d'un parlementaire particulièrement "opposant" à sa politique".

Remarque : "l'Assemblée doit donc "lever" l'immunité si elle est convaincue que l'acte reproché est réel".

L'absentéisme des députés dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale ?

— Suite à leur élection au suffrage universel direct pour 5 ans, les députés ont reçu un mandat parlementaire qui, entre autres caractères, est "libre" : C'est-à-dire qu'ils peuvent l'exercer :

• **Facultativement** - "le député n'est tenu à aucune des activités découlant de sa fonction" Cependant, le caractère "facultatif" du mandat est compensé par l'application éventuelle de l'Ordonnance du 13.12.58 qui pénalise l'abstention en réduisant une partie de l'indemnité de fonction qui est versée à chaque député (égale au quart de l'indemnité principale perçue par lui).

• **sans contrainte** : "il n'est pas lié juridiquement par les engagements qu'il aurait pris pendant sa campagne" (ceci répond aux plaintes de "promesses non tenues"...)

Quand doivent-ils siéger à l'Assemblée Nationale ?

• Chaque année, pendant la durée des deux sessions ordinaires prévues du 2/10 au 20/12 (consacrée à la loi de finances de l'année) et du 2/04 au 30/06 et autres sessions extraordinaires ou exceptionnelles.

LES NOMS DES RUES DE MENNECY

La plupart des rues de notre ville ont des noms sans mystère : Rue de la Sablière, parce qu'il y eut là une sablière.

Rue de la Glaisière parce qu'on y a extrait de l'argile, etc...

Mais est-il bien sûr que la pierre meulière constitue le sous-sol de la rue de la Molière ? Le nom de cette rue n'est-il pas un faux-frère comme l'est celui de :

LA RUE CHAMPOREUX

Pour étudier ce nom, nous avons commencé par interroger quelques riverains. Mr CAUET et Mr DENIZOT cultivent tous deux des jardins à proximité de la Maison des Loisirs. Mr Robert BOCQUET faisait valoir, il y a encore une quinzaine d'années, une exploitation agricole assise en grande partie sur le lieu-dit CHAMPOREUX. Les avis de ces trois personnes sont tout à fait concordants : malgré ces disparités, le lieu-dit est composé de terres à caractère poreux. On nous indique qu'il y a 50 ans, on y cultivait des asperges et qu'aujourd'hui, 20 minutes après une averse, on peut déjà travailler la terre. Et ce sont des jardiniers, ils savent de quoi ils parlent ! Par ailleurs Mr BOCQUET et Mr CAUET ont, chacun de leur côté, cultivé une pièce de vigne sur le lieu-dit.

Conclusion provisoire : la rue Champoreux doit son nom à la perméabilité de son sol. Mais... si on consulte les archives, on va pouvoir noter :

- C'est seulement le 25 mai 1972, très récemment par conséquent, que le Conseil Municipal de Mennecy décide d'appeler rue du Champoreux ce qui s'appelait autrefois chemin de la Verville.
- Sur le plan cadastral de 1823, le lieu-dit est dénommé CHAMP PAREUX
- Une délibération du conseil municipal de Mennecy du 17 juillet 1816 évoque le mauvais état du chemin de CHAMPAREUX.
- Une autre délibération (du 3 juin 1791) parle de la pièce boisée dite du CHAMPAREUX.
- Sur le plan d'intendance de mai 1785, le lieu-dit est mentionné sous la forme CHAMPAREUX.
- Le plan terrier levé à partir de 1751 fait apparaître un lieu-dit CHAMPAREUX. On y voit aussi un lieu-dit LE PAREUX occupé aujourd'hui, grosso-modo, par la résidence du Bel Air, rue du bois Chapet.

En dehors des textes, essayons de savoir si dans la pratique nos députés exercent leurs fonctions et s'il y a problèmes, pourquoi et comment éventuellement y remédier ?

a) Le travail en assemblée :

• Certains députés parlent de manque d'intérêt de la fonction législative. En effet, le cadre du travail parlementaire est strictement réglementé dans la Constitution de 1958 qui privilégie, en matière de Loi, l'initiative gouvernementale (projet de loi) sur celle parlementaire (proposition de loi) ; en 1986 sur 356 propositions de lois, seules 7 sont devenues des lois. Le gouvernement peut imposer dans l'ordre du jour de l'Assemblée la priorité à des projets ou propositions qui l'agrèent et ses membres peuvent à tout instant intervenir dans les débats (les parlementaires, eux, devant se faire inscrire préalablement).

• Le travail d'examen et d'élaboration de la loi est fait au sein des Commissions auxquelles participent assidûment les députés désignés par leurs Groupes parlementaires (correspondant aux tendances politiques ayant 30 représentants minimum). C'est lors de ces réunions de commissions (400 en 1986) qu'ils présentent des amendements (30.000 au cours de cette législature).

• C'est sur la base du travail en commission et de ses conclusions (adoption ou rejet) présentés par un rapporteur que tous les députés vont débattre en séances publiques et voter.

• Le vote est personnel : parmi les types de votes, celui électronique, dit "par clef" serait un encouragement à l'absentéisme (jusqu'à présent il est admis par tous, bien que contraire à la constitution, puisque même le Conseil constitutionnel, saisi par le parti socialiste le 20.12.86, n'a rien fait pour s'y opposer ?).

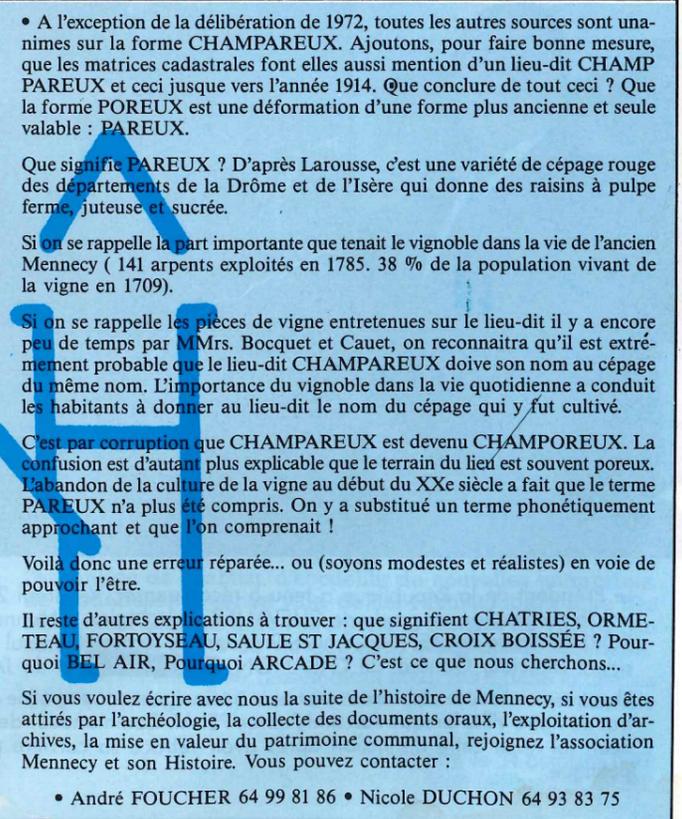
b) Leur présence indispensable dans leurs circonscriptions : elle répond à la demande de leurs électeurs et à une pratique démocratique de leur mandat ; par des contacts réguliers avec les citoyens, les associations et les entreprises l'information circule (mesure de l'opinion, constat de la bonne ou mauvaise application de la loi ...)

c) L'accomplissement de leurs mandats locaux (mairies, assemblées régionales...) Ces charges de travail supplémentaires devraient être allégées avec l'application de la Loi votée à l'unanimité du Parlement en décembre 1985 sur le Cumul des mandats limités à deux.

d) L'intérêt d'être connu et reconnu pour être élu : le manque de publicité donnée à leurs travaux en assemblée ne les encourage pas à y participer ; les députés demandent à ce que les médias (radio et télévision) retransmettent plus souvent les débats (sur les sujets d'ordre général, de société par ex.) et que les Commissions soient ouvertes à la presse ...

En conclusion, on constate, que nos députés travaillent beaucoup et que si la pratique parlementaire n'est pas parfaite, notre rôle de citoyen n'est pas de vouloir la déprécier encore davantage mais au contraire de s'y intéresser et d'essayer, en collaboration avec nos représentants, députés et sénateurs, de la rendre la plus efficace et la plus fidèle possible à nos aspirations de démocrates.

E.D.



• A l'exception de la délibération de 1972, toutes les autres sources sont unanimes sur la forme CHAMPAREUX. Ajoutons, pour faire bonne mesure, que les matrices cadastrales font elles aussi mention d'un lieu-dit CHAMP PAREUX et ceci jusque vers l'année 1914. Que conclure de tout ceci ? Que la forme POREUX est une déformation d'une forme plus ancienne et seule valable : PAREUX.

Que signifie PAREUX ? D'après Larousse, c'est une variété de cépage rouge des départements de la Drôme et de l'Isère qui donne des raisins à pulpe ferme, juteuse et sucrée.

Si on se rappelle la part importante que tenait le vignoble dans la vie de l'ancien Mennecy (141 arpents exploités en 1785. 38 % de la population vivant de la vigne en 1709).

Si on se rappelle les pièces de vigne entretenues sur le lieu-dit il y a encore peu de temps par MMrs. Bocquet et Cauet, on reconnaîtra qu'il est extrêmement probable que le lieu-dit CHAMPAREUX doive son nom au cépage du même nom. L'importance du vignoble dans la vie quotidienne a conduit les habitants à donner au lieu-dit le nom du cépage qui y fut cultivé.

C'est par corruption que CHAMPAREUX est devenu CHAMPOREUX. La confusion est d'autant plus explicable que le terrain du lieu est souvent poreux. L'abandon de la culture de la vigne au début du XXe siècle a fait que le terme PAREUX n'a plus été compris. On y a substitué un terme phonétiquement approchant et que l'on comprenait !

Voilà donc une erreur réparée... ou (soyons modestes et réalistes) en voie de pouvoir l'être.

Il reste d'autres explications à trouver : que signifient CHATRIES, ORME-TEAU, FORTOYSEAU, SAULE ST JACQUES, CROIX BOISSÉE ? Pourquoi BEL AIR, Pourquoi ARCADE ? C'est ce que nous cherchons...

Si vous voulez écrire avec nous la suite de l'histoire de Mennecy, si vous êtes attirés par l'archéologie, la collecte des documents oraux, l'exploitation d'archives, la mise en valeur du patrimoine communal, rejoignez l'association Mennecy et son Histoire. Vous pouvez contacter :

• André FOUCHER 64 99 81 86 • Nicole DUCHON 64 93 83 75

9 CLASSES AUX MYRTILLES PRIMAIRE : UNE NECESSITE

Le jour de la rentrée scolaire, une classe, la 9ème était supprimée à l'école primaire des Myrtilles, entraînant un sureffectif dans les classes.

C'est alors que les parents, réunis à l'appel de leurs représentants décident d'occuper l'école.

Jean-Jacques ROBERT et son Conseil Municipal devaient alors proposer la création d'une 9ème classe, sous la houlette d'un instituteur rémunéré par la mairie. Elle fonctionna pendant une semaine.

LE MARDI 22 SEPTEMBRE, GRACE A LA MOBILISATION ET A LA DETERMINATION DES PARENTS, AUX DEMARCHES EFFICACES DES ELUS : JEAN-JACQUES ROBERT, MAIRE DE MENNECY, XAVIER DUGOIN, DEPUTE DE L'ESSONNE, MONSIEUR COLIN, SENATEUR DE L'ESSONNE, UN INSTITUTEUR ETAIT NOMME PAR L'ACADEMIE ET LA 9e CLASSE OUVERTE.

Ajoutons que les différentes interventions en faveur de notre école des Myrtilles ont permis aux Communes d'EVRY et de GIF-SUR-YVETTE de bénéficier elles-aussi d'une ouverture de classe. D.L.

BIENVENUE A 4 NOUVEAUX GENDARMES



Entourant Jean-Jacques ROBERT et l'adjutant chef DOYET les gendarmes Jean-François TOURET, Emmanuel VILLENEUVE, Norbert JEANTET, Thierry DEFFORGE.

LEGION D'HONNEUR... LEGION D'HON



Le Président de la République a tenu à récompenser, Vendredi 23 Octobre 1987, par la nomination au grade de CHEVALIER de la Légion d'Honneur, Jean-Jacques ROBERT, Maire de MENNECY, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, Président Directeur Général de CABANON, et de JAM'CO SPORT.

Une très nombreuse assistance avait tenu à témoigner sa sympathie au Premier Magistrat de notre ville, lorsque son ami Patrice PELAT, Commandeur de la Légion d'Honneur, lui remit cette distinction après avoir retracé sa carrière professionnelle et politique. F.A.

Quatre gendarmes auxiliaires viennent d'être détachés de la Compagnie de CORBEIL-ESSONNES pour servir à la gendarmerie de MENNECY, en fonction des tâches des unités de celle-ci dont la brigade de MENNECY supporte une grande part.

Ce sont quatre appelés effectuant leur service militaire.

Un appartement de la Commune a été mis gracieusement à leur disposition, leur permettant d'être encore plus efficace.

La Brigade comporte actuellement 14 gendarmes et une gendarmette.

Récemment, de nombreux auteurs de vols ont été arrêtés, grâce au travail et à la vigilance inlassable de l'Adjudant Chef DOYET et de sa Brigade.

Merci pour tout ce qu'ils font dans notre Commune. F.A.

LE 3e AGE AU TYROL 21 - 28 SEPTEMBRE 1987



LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ENGAGE L'AVENIR ET LE DEVELOPPEMENT DE MENNECY

HISTORIQUE

Depuis 4 ans le Plan d'Occupation des Sols a été étudié en liaison avec les Administrations de l'Etat, par un groupe de travail constitué au sein du Conseil Municipal. Actuellement, la construction dans la Commune est réglementée par le Guide d'Application du Règlement National d'Urbanisme (GARNU), qui a pour limite les zones construites à ce jour en appliquant à ces zones les normes nationales.

L'étude terminée, en mai le projet a été examiné par le Conseil Municipal, au cours de nombreuses séances. Il est aujourd'hui **retenu** et envoyé aux Administrations de l'Etat, à nos voisins, aux chambres consulaires, pour recueillir leurs avis. De même, au cours de 5 réunions tenues par quartiers et avec les entreprises, vous avez été consultés. Vos observations ont été retenues et modifieront le document final pour permettre au Conseil Municipal de l'approuver au mois de novembre.

SITUATION

MENNECY s'étend sur une superficie de 1200 hectares et a sensiblement la forme d'un huit. A proximité du Centre, côté Nord, l'habitat représente 800 maisons et environ un millier d'appartements. Dans le rond Sud, 1800 villas modernes. Au centre les équipements communs : Gendarmerie, CES, Poste, Recette Municipale, Maison des Loisirs. A gauche de ce huit, le Parc de Villeroy avec ses 127 h et la Vallée de l'Essonne ; à droite, la plaine de caractère agricole jusqu'à l'autoroute.

URBANISATION

Depuis 1982, il convient de noter que l'expansion s'est faite d'une manière extrêmement modérée, MENNECY ayant atteint à cette époque environ 10 800 habitants qui n'ont pas varié depuis.

Entre 1982 et 1987, 128 Permis de Construire, de maisons individuelles ont été autorisés, soit une moyenne de 26 par an, et ceci dans les zones constructibles. Des opérations considérées sous forme de lotissements et de Permis de Constuire groupés ont été autorisées entre 1982 et 1986 pour 74 logements, soit une moyenne de 15 logements par an. Pour les trois ans qui viennent, 69 constructions ont été autorisées aux ESCRENNES, à gauche de la route de Chevannes, après la Croix Champêtre.

DEMOGRAPHIE

La plupart des nouveaux habitants étant arrivés en 1972 et 1977, la moyenne d'âge s'est élevée. Compensée par de nouveaux arrivants : nous avons trouvé une relative stabilité. (Dans les écoles maternelles, primaires et au CES, nous avons chaque année des diminutions d'effectifs)

OBJECTIFS

La préoccupation essentielle de cette étude consiste à déterminer l'objectif des Permis de Construire à accorder chaque année.

Notre objectif est de reconduire l'action menée depuis 1982 en autorisant seulement par an 20 Permis de Construire pour 20 habitations au maximum hors zones constructibles.

CIRCULATION

La circulation comporte deux axes ; en direction de l'autoroute du Sud par la Route Nationale 191 et en direction d'EVRY par les Marais et la Côte de Montaugé.

Axe de l'autoroute : un projet financé par l'Etat, comportant le doublement de la voie de l'autoroute, côté agricole, jusqu'à IBM, avec embranchement direct à cette hauteur sur A6, au lieu du cheminement LYON-PARIS actuel, est de nature à améliorer le trafic et les entrées et sorties à hauteur d'IBM, déchargeant ainsi l'axe LISSES-MENNECY.

Axe Ville-Nouvelle : Cet axe sera également allégé grâce à une voie de circulation privilégiée prévue entre BALLANCOURT, VERT-LE-PETIT, VERT-LE-GRAND, BONDOUFLE, Ville Nouvelle, (financé par le Département).

Liaison intérieure : Une troisième liaison entre la route de Chevannes à hauteur d'AS-ECO, reliant une voie départementale et une voie nationale, fait l'objet d'une négociation tripartite : Etat, Département, Commune. L'assiette des terrains peut être aisément acquise, ce qui facilite ce projet.

DEVELOPPEMENT ARTISANAL ET ECONOMIQUE

La zone du Centre Commercial de Verville, s'est récemment étoffée. A hauteur de Foucray, 3500 m² sont prévus en zone commerciale, artisanale, activités et services ; la réalisation est imminente. Sur la même voie Paul Cézanne (route de Melun) à côté du stade et du Club Hippique, 7 500 m² (cédés à parité de prix avec la Ville nouvelle proche) pour une zone artisanale et petites entreprises. Dans le secteur AS-ECO, TROWAL, MATERIAUX-SERVICE, également une zone artisanale, industrielle, services et petites entreprises, avec de l'autre côté de la 191, 20 000 m² de réservés à la même destination.

ZONES DE CONSTRUCTIONS PROTEGEES :

Le quartier Sud Verville-Villeroy qui comporte un règlement dans le cadre des zones d'aménagement concertées ne peut subir aucune modification.

ZONES URBANISEES

Le centre ville, ainsi que les quartiers urbanisés du rond-Nord ne permettent que des constructions correspondant au milieu environnant. Par contre, au milieu du huit, dans le quartier proche de la Poste nous privilégierons le développement du nouveau centre de MENNECY, à l'horizon 2000, en accompagnant les liaisons actuelles. C'est donc un type "projets de quartiers" qui devra faire l'objet d'une étude qui comportera en outre la création d'une desserte intérieure.

ZONES NATURELLES

Les zones naturelles couvrent toute la plaine agricole située entre nous le Coudray-Montceau et Ormoy, ainsi que du côté de FONTENAY-LE-VICOMTE.

Une zone de protection totale est étendue au fond de la vallée, en limite avec ECHARCON et englobe le Parc de Villeroy, en couvrant la Colline de la Verville.

ZONES D'AMENAGEMENT DE LOISIRS, TOURISME, EQUIPEMENTS PUBLICS OU PRIVES DE CE TYPE :

Cette zone se situe entre le stade Alexandre Rideau et le Club Hippique, ainsi qu'en limite de Coudray-Montceau, au bord du chemin de la Procession.

EQUIPEMENTS CULTURELS ET TOURISTIQUES :

La Commune a programmé, comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes, un Centre Culturel de haut niveau de 400 places environ. Cette opération permet une restauration du 2ème bâtiment en face de l'Orangerie. Pour lui donner une dimension touristique au lieu-dit "la Patte d'Oie" est prévu à l'entrée du village, à peine quitté la Ville Nouvelle, une réserve protégée pour la flore, la faune et les poissons.

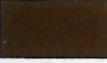
L'espace retenu se situe entre les deux bras de l'Essonne. Le restaurant actuel sera maintenu avec à côté la construction d'un hôtel de 60 chambres. S'insérant dans les activités du Centre Culturel de l'Orangerie, nous réaliserons au 1er étage des salles de séminaires. MENNECY accueillera des congrès et des rencontres professionnelles et culturelles dans un cadre prestigieux. En réunissant "la Patte d'Oie" et la "Propriété des Anglais", c'est sur près de 80 000 m², que se situe le projet. La commune, **sans bourse déliée**, sera propriétaire du plan d'eau qui sera ouvert à la promenade et de l'espace boisé attenant à ce site. Trente villas devant être autorisées en bordure de la route du Petit Mennecy, pour favoriser ce programme.

Au terme de cette étude, l'action du Conseil Municipal confirme, pour les dix ans à venir, une volonté affirmée de limiter l'expansion de l'habitat, d'accueillir de nouvelles entreprises, de moderniser le centre ville, de lier l'activité touristique des Marais de l'Essonne avec l'équipement culturel de Villeroy, en conservant le cadre de vie que nous avons choisi ensemble.

«Les hommes se rassemblent pour vivre dans la cité, ils y restent pour y vivre une vie meilleure.» Aristote

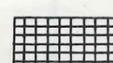
Mennecy, le 14 octobre 1987
Jean-Jacques ROBERT

LEGENDE DES ZONES

-  CENTRE URBAIN TRADITIONNEL DENSE (plus activités compatibles) les bâtiments sont implantés à l'alignement et en mitoyenneté.
-  CENTRE URBAIN TRADITIONNEL TRES DENSE nécessitant un règlement particulier - non soumis à un COS (plus activités compatibles)
-  ZONE D'HABITAT COLLECTIF avec espaces paysagés (plus activités compatibles).
-  HABITAT INDIVIDUEL ET/OU HABITAT COLLECTIF (plus activités compatibles)
-  HABITAT GROUPE correspondant au bâti des centres traditionnels cependant moins dense qu'en zone VA (plus activités compatibles).
-  HABITATIONS INDIVIDUELLES isolées ou jointives (plus activités compatibles).
-  ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ainsi qu'entrepôts.
-  ARTISANAT ET COMMERCE nécessitant une grande surface de vente.
-  AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS DE LOISIRS, TOURISME, EDUCATION ET SANTE.
-  HABITATIONS INDIVIDUELLES implantées isolément.
-  ZONE réservée à l'EXTENSION DE L'AG-GLOMERATION sous forme de ZAC.
-  ZONE réservée à l'EXTENSION DE L'AG-GLOMERATION sous forme d'opérations concertées, lotissements ou ZAC.
-  ZONE où sont seulement autorisés les AGRANDISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES à usage d'habitation dans un maximum de 150 m².
-  ZONE PROTEGEE en raison des richesses naturelles du sol et du sous-sol. Inconstructible sauf bâtiments liés à l'exploitation agricole ou de carrière.
-  ZONE INCONSTRUCTIBLE pour des raisons de sécurité ou pour des raisons de protection des sites et paysages.

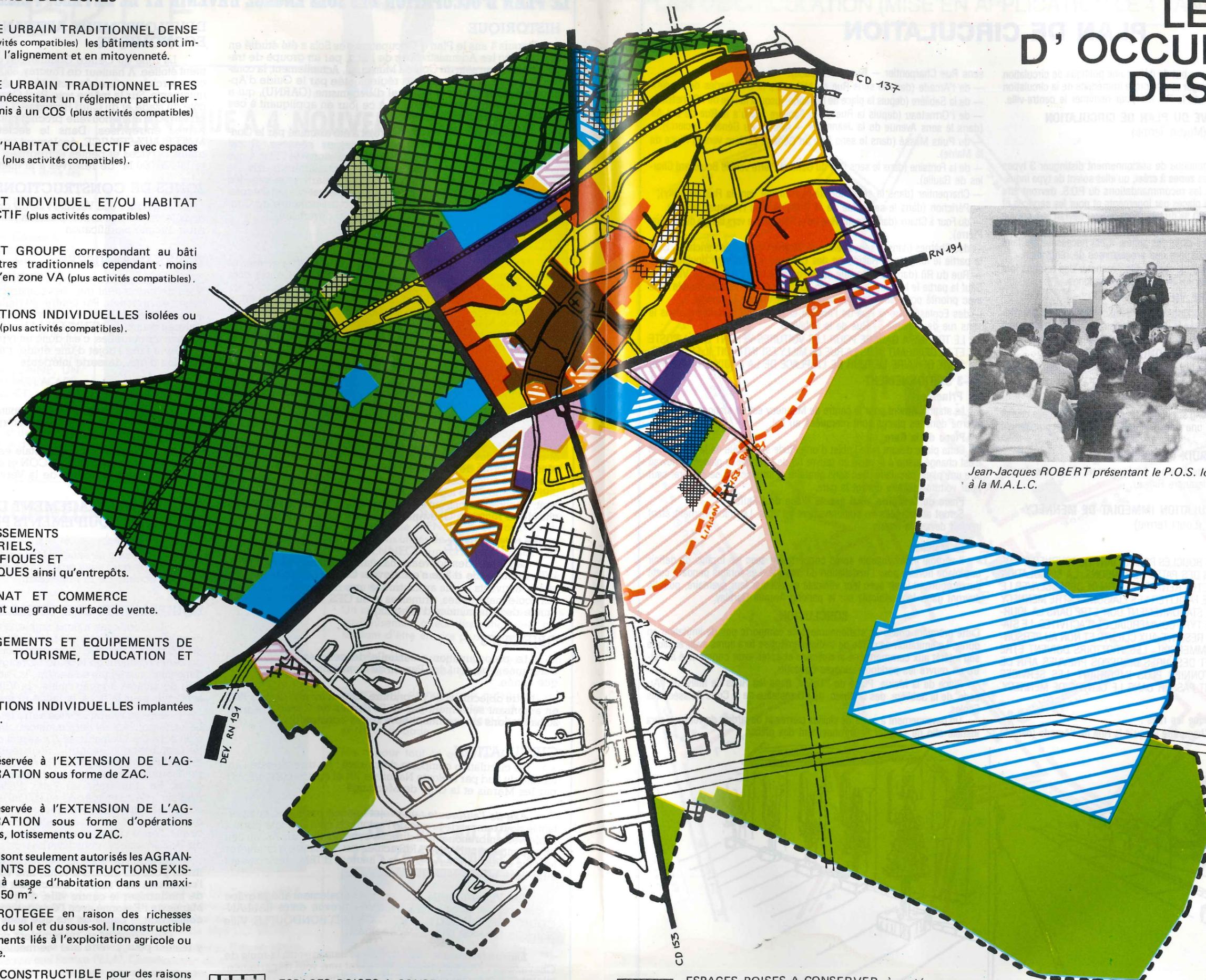


ESPACE BOISES A CONSERVER, à protéger ou à planter. INCONSTRUCTIBLES.



ESPACE BOISES A CONSERVER, à protéger ou à créer mais susceptibles de recevoir certaines constructions sous conditions.

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS



Jean-Jacques ROBERT présentant le P.O.S. lors d'une réunion publique à la M.A.L.C.

Echelle en m 0 200 400 800 environ

Avec la participation matérielle et financière de l'ETOILE BLANCHE au second trimestre 87, 25 Elèves ont appris la théorie de l'équitation, monté des Poneys, développement de leur maîtrise par rapport au cheval et prolongation de leur expérience en classe.



Grâce à l'Inspection Académique, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Direction des Haras, toute la classe de Mme LACLAU (sablère) a pu participer à un stage équestre.



22 MAI 1987 : à l'Ecole Maternelle de la Verville exposition "Attention Sorcière", organisée par nos bibliothécaires.



14 JUIN 1987 : Jean-Jacques ROBERT remet à Monsieur Paul GUILLAUMET la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

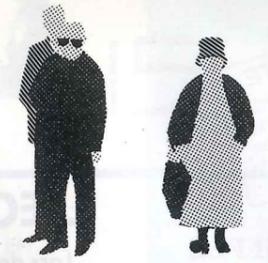


14 JUIN 1987 : dans le Parc de Villeroy, une foule nombreuse à la fête du Parc pour applaudir les QUILAPAYUNS.



24 JUIN 1987 : Parc de Villeroy, fête de l'Ecole Municipale de Musique.

ACTUALITES



JUIN : à MONTPELLIER l'équipe Benjamine de Gymnastique Rythmique et Sportive en finale du Championnat de France.



Monsieur LISE : Secrétaire Général de la Préfecture, Sous-Préfet d'Evry en visite à la Halte Garderie, accompagné de Jean-Jacques ROBERT et de André LEON.



26 OCTOBRE : inauguration du 26° Salon des Artistes de la Région en présence de Jean-Jacques ROBERT, Armand MESTRAL invité d'honneur et Monique ACQUAVIVA présidente de l'Association.



Les 13 et 14 JUIN, la Section philatélique de la MALC célèbre son 20° anniversaire. A cette occasion, celle-ci organisait une exposition bourse dans le cadre de l'Orangerie.

CLUB HIPPIQUE DE L'ETOILE BLANCHE

ROUTE DE MELUN - 91540 - MENNECY

ECOLE D'EQUITATION avec Moniteurs diplômés d'état

PROMENADE - OBSTACLE - DRESSAGE - CONCOURS

Préparation aux examens - Stages avec possibilité d'hébergement
Pension pour chevaux et poneys

CLUB HOUSE

3 500 m² couverts sur 3 Ha. Manège Olympique 20 x 60 m

Carrière de poneys 20 x 60 m, Carrière d'obstacles 50 x 60 m, Carrière de Cross 40 x 60 m.

TEL. : 64.57.15.69



DERNIERE MINUTE
CLAIRE VERGNORI, ancienne élève de l'école municipale de musique reçue au concours d'entrée du Conservatoire National Supérieur de Musique.



MUSIQUE

L'ECOLE DE MUSIQUE DE MENNECY

Lors de la réception de nos élèves et professeurs de l'Ecole de Musique de Mennecy par celle de Renningen, sa Directrice, Madame EHRMANN, disait : "La fonction de l'école de musique telle que je l'ai comprise au cours des dix années écoulées consiste à faire découvrir la musique à chaque élève et à l'encourager à jouer d'un instrument dans la mesure de ses moyens correspondant à son talent et à son âge."

En 1987, notre école, agréée d'état depuis 1984, a accueilli 450 élèves de 4 à 61 ans et essaie de satisfaire leurs demandes avec l'aide et la compétence de vingt professeurs diplômés, d'une secrétaire, Mme ZANON, et d'un Directeur, Mr LOUET.

Presque tous les instruments sont proposés à l'étude ainsi que l'Education Musicale et des créations sont en projet : classes de harpe, hautbois et Histoire de la Musique.

L'école compte 18 classes d'instruments et 6 ensembles : guitares, violons, violoncelles, Jazz, Chœurs de femmes et Chœur mixte ainsi que l'Orchestre de l'Ecole à dominante "cordes". Mr Louet prévoit la création d'un orchestre d'harmonie pour les "vents".

Tous les élèves se présentent chaque année à des examens à caractère national et en relation étroite avec l'Ecole nationale de Musique d'Orsay. Les résultats sont encourageants et nous saluons tout particulièrement le passage de 11 de nos élèves en 3e cycle (les études de musique se divisent en 3 cycles).

Autre preuve du dynamisme de l'école, de la compétence de ses professeurs et du talent de ses élèves, la pres-

tation admirable qu'ont offert nos solistes, ensembles et orchestre les 3, 4 et 5 avril 1987 en Allemagne. Ils ont obtenu un grand succès auprès des spectateurs de Renningen et fait honneur à notre ville.

Rappelons que l'école n'a pas toujours eu cette importance. Elle est née en 1966 sous la forme d'un cours de musique ; en 1971, elle devient Association et prend le nom d'"Ecole de Musique de Mennecy" avec 30 élèves, 2 professeurs et Mr Louet ; en juin 1972 elle compte 125 élèves et s'autofinance et, en 1977, avec 250 élèves, elle devient municipale. L'école a connu également des locaux divers (salle de la Fanfare, actuelle garderie) avant d'occuper une partie du très beau bâtiment de l'Orangerie il y a 5 ans.

L'école, c'est aussi un budget : Fonctionnement 86-87 : 26.000 F — salaires et charges 85-86 : 1.801.000 F pour 10.569 heures de cours, avec une participation communale supérieure à 60 %.

Une telle école est importante car, non seulement elle répond à la demande d'individus épris de musique, mais elle aide à la qualité de la vie dans la Commune par ses concerts et sa participation au jumelage avec Renningen grâce à ses relations régulières avec son conservatoire.

Les Menneçois peuvent être fiers du développement de leur école et doivent encourager sa progression en grossissant ses rangs mais aussi en venant toujours plus nombreux écouter les prestations des élèves et de leurs professeurs.

Pour tous renseignements Téléphonez au : 64 57 00 59 (poste 136 secrétariat et poste 135 direction).

ÉCOLE DE MUSIQUE : 1er CONCERT 1er SUCCÈS

Beaucoup de Menneçois sans doute gardent en mémoire ce mercredi 24 Juin où, dans l'église St Pierre, fut donné un concert comportant un Concerto de Corelli, un Concerto pour violon de Bach et en seconde partie le Gloria RV 589 de Vivaldi. Ce fut, pour l'école de Musique, le premier concert de ce type donné à MENNECY. Pour la circonstance, le Chœur de Villeroy avait répété assidûment, et Cathy MAFFEI, aussi bien en qualité de chef de chœur qu'à la baguette de chef d'orchestre, a fait encore une fois la preuve de ses qualités.

C'est elle qui animera, à la rentrée prochaine, les différentes classes de chant de l'Ecole de Musique de MENNECY : classe d'ensemble, chœur mixte, en complément de sa classe Lyrique.

Entre autres projets, les classes de chant contribueront à l'exécution du Réquiem de Fauré, des pièces sacrées de Verdi et une œuvre de Puccini.



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Deux réunions importantes ont terminé l'année scolaire à l'Ecole de Musique, permettant aux professeurs et à la Municipalité de dialoguer, en présence de représentants de l'Association des Amis de l'Ecole de Musique de Mennecy (AAEMM).

Le débat, qui concernait d'abord des questions de salaire et de service, a débouché sur la définition d'une politique concertée en faveur de la musique à Mennecy.

Les professeurs, qui ont clairement exposé la réalité de leur métier, ont été entendus par Monsieur le Maire, qui a reconnu la nécessité de réactualiser la condition des Maîtres contractuels (salaire horaire, profil de carrière) et de prendre en compte, pour tous les enseignants, le travail accompli en plus des cours (préparation, recherche de documents, réunions, concerts d'élèves... etc...)

Tous ont convenu que ces nouvelles conditions devraient stimuler le dynamisme d'une équipe de qualité soucieuse de transmettre aux enfants, sa passion de la musique.

Monsieur ROBERT s'est donc logiquement prononcé pour une expansion de l'Ecole de Musique.

— Il s'agit d'abord, pour des raisons en partie budgétaires (*) d'augmenter le nombre des élèves. On doit déjà compter sur les écoliers qui ont bénéficié, dans le cadre de la "Musique à l'Ecole", d'une sensibilisation en CP, CE1, CE2, complétée, à la rentrée 87 pour les CM1, par des initiations aux instruments.

— On s'efforcera en outre de garder au sein de l'Ecole de Musique les élèves les plus avancés en leur proposant un travail d'ensemble adapté à leur niveau et à leur goût (jazz, orchestre, musique de chambre, etc...).

Notons que, dans cette perspective, des instrumentistes formés hors de l'Ecole pourraient rejoindre ces formations.

Se référant au concert du 24 juin 1987, Monsieur le Maire a souhaité que des manifestations de cette qualité, produites par l'Ecole de Musique, se multiplient. Car il s'agit de donner de cette Ecole Municipale agréée d'Etat, une image tonique, en l'incitant à s'exprimer hors de ses locaux, ce que la salle de spectacle annoncée permettra plus aisément.

Les participants ont apprécié le sérieux de ces réunions et, pour sa part, l'AAEMM approuve ce type de relations que depuis le début elle cherche à favoriser. Bref, la rentrée s'annonce sous d'heureux auspices.

Les professeurs de l'Ecole de Musique et leur amis de l'AAEMM.

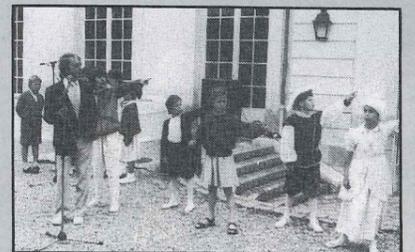
(*) Voir CONTREPOINT n° 3, le bulletin de l'AAEMM.

LA COMPLAINTE DE VILLEROY

Le projet de réalisation d'une cassette de 10 chansons chantées par les enseignants et les élèves du canton de Mennecy a abouti. C'est une réussite puisque déjà plus de 600 cassettes ont été vendues à prix coûtant (50 F). Cela a permis à nos petits chanteurs de faire connaissance avec les studios professionnels. La cassette tirée chez Pathé Marconi est présentée dans un élégant coffret vidéo avec le livret des paroles et des documents sur notre département. On la trouve chez le libraire de la Rue de Milly et à la Maison des Loisirs. Vous pouvez la commander par correspondance à l'école de Fontenay le Vicomte (91540) en joignant un chèque de 50 F.

Les enfants de Mennecy chantent deux chansons :

La marche de Mennecy et la Complainte de Villeroy dont nous reproduisons le texte ci-dessous.



La complainte de villeroy

Paroles et musique de Michel BRIANT

Refrain : Il était un château
Autrefois
Il était un seigneur
Villeroy

1. Il était au vieux temps de naguère
Au bon temps des rois
Un seigneur riche prospère
Nommé Villeroy
Il avait valets et pages
Comme le roi Louis
C'était le bon le bon le sage
Seigneur de Mennecy
2. Le château dominait la rivière
Au milieu des bois
Il avait l'allure fière
Des châteaux de rois
On faisait de la faïence
Et de la poterie
On connaissait en France
Le nom de Mennecy
3. Mais au château passèrent les guerres
La Révolution
Il fût mis pierre par pierre
En démolition
Un manant mit aux enchères
Et pour un maigre prix
Les chefs d'œuvre en poussière
Du château de Mennecy
4. Il était au vieux temps de naguère
Au bon temps des rois
Un château riche et prospère
Nommé Villeroy
Il reste près de la rivière
Dans le fond de ces bois
Un petit tas de pierres
Du château d'autrefois



JEUNES LOISIRS

GOLF

Les Menneçois, bénéficient déjà d'un important cadre sportif : Tennis, Foot, Hand, Karaté, Equitation, Tir, etc. ; pourtant un sport manquait à cette palette, lequel ? Le Golf voyons. Désormais c'est chose faite ; à 5 mn de Mennecy sur la route d'Echarcon, LA FERME DE MONTBLIN, seule école française avec un green, vous attend.

Surplombant la vallée de l'Essonne et Mennecy, dans un site superbe, vous pourrez découvrir tous les plaisirs de ce sport d'origine écossaise, qu'un authentique anglo-saxon, avec son légendaire flegme, aura le plaisir de vous enseigner.

Pour découvrir ce sport qui se développe de plus en plus, il vous en coûtera :

— 720 Fr en forfait trimestriel, comprenant balles, location de clubs, séances vidéo.

— Vous-êtes déjà un joueur confirmé ? Dans ce cas, 500 Frs pour un stage d'une journée comprenant 6 heures de cours, location des clubs, balles, séances vidéo, repas du midi inclus.

Pour les enfants de plus de onze ans, possibilité de cours collectifs, le mercredi après-midi, à des prix très intéressants.

Pour tout renseignements, contacter LA FERME DE MONTBLIN, route d'Echarcon, tél 64 57 25 00

SACHEZ ECONOMISER AVEC LA CARTE JEUNES

Vous êtes de nationalité française ou étrangère, vous avez moins de 26 ans, n'hésitez plus, la CARTE JEUNES est faite pour vous ; véritable mine d'or, elle vous permettra de mieux gérer votre budget.

La CARTES JEUNES, vous offre, à travers toute la France, dans ses quelques 22000 points de vente, des réductions de 10 à 15 % dans les domaines les plus variés : sports, assurances, esthétique, hébergement, mode, presse d'édition, restaurant, cinéma, voyages, transports ... 1992 n'est plus très loin, et la CARTE JEUNES, vous donne dès aujourd'hui, un avant goût de l'Europe de demain, en vous faisant bénéficier d'avantages existants déjà dans les autres pays de la communauté Européenne, qui en juin 87, ont signé un accord de réciprocité internationale : Belgique, Pays-Bas, Ecosse, Portugal, Espagne et très bientôt, dans toute l'Europe.

N'attendez plus, soyez CARTE JEUNES, en avant garde de l'Europe de demain ; pour 60 Frs, offrez-vous les innumérables avantages de cette carte, et faites des économies.

Saluons au passage, la parfumerie, le buraliste et le chausseur du Centre Commercial DU BEL-AIR, qui ont accepté de devenir prestataires, et ainsi de s'associer à cette opération.

Pour tous renseignements, contactez :

"ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION DE LA CARTE JEUNES"
78 rue Olivier de SERRES — 75015 PARIS tél. 45 33 13 13

"LE CENTRE D'INFORMATION JEUNES ESSONNES"
AGORA B.P. 102 — 91006 EVRY CEDEX tél. 60 77 37 83

A MENNECY points de vente : Bureau de poste
Caisse d'épargne
Maison des loisirs (Mme LEDUC)

Miracle économique.

Et oui ! même en période difficile il y a des miracles. Il suffit d'aller faire un tour chez IKEA pour s'en convaincre. Notre secret ? Nous avons simplement les pieds sur terre : nous vous mettons à contribution. Vous vous servez, vous emportez et vous montez les meubles vous même car tout est disponible immédiatement.

Chez IKEA vous trouverez des meubles, des accessoires pratiques et des articles décoratifs, de quoi s'équiper de la cave au grenier.



Ils sont fous ces Suédois

IKEA ÉVRY - Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES, AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES, TÉL (1) 64.97.65.65, LUN. MAR. MER. VEN. : 11-20 H - JEU. : 11-22 H - SAM. 10-20 H - DIM. 10-19 H

Concessionnaire exclusif

HONDA

Tous les modèles HONDA



CORBEIL-MOTOS

S.A.R.L. au capital de 100.000 f

20, Bd Jean-Jaurès (RN 7)

91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. : 60.88.12.88

R. C. 73 B 104
SIRET 745 91 174 0011

* Service après-vente rapide *
Pièces détachées - Accessoires - Vêtements

Sté MARCEL FILLIN
ELECTRICITE GENERALE
HT - BT
industriel - particulier
MENNECY - Tél.: (1) 64-99.66.29

GARAGE TOURING



Agent Peugeot Talbot

34 bis. RUE DE LA FONTAINE

MENNECY Tél. : 64.57.10.57



JUILLET 1987 : passage du Tour de FRANCE cycliste place de la Croix Champêtre.



Une des équipes de jeunes du CSM BASKET-BALL.



4 JUILLET 1987 : sportivement réunis sur la ligne de départ, ce sont les champions Français et Etrangers qui ont disputé les phases finales du Tournoi International de Tennis de Mennecy 1987. Ce tournoi Open Commencé le 19 juin s'est parfaitement déroulé jusqu'au 5 juillet sur les courts du Parc de Villeroy. On reconnaît sur la photo (premier à droite) Christophe FAVARD un jeune Menneçois à qui l'on tire un grand coup de chapeau pour être arrivé à ce stade de la compétition. Rendez-vous en 1988 pour la 2^e édition de cette belle manifestation d'Été de notre ville.

CHAMPIONNAT DE L'ESSONNE DE JUDO

Organisé par le Comité de l'Essonne et le Judo-Karaté Club de MENNECY

Gymnase du Parc de Villeroy les 23 et 24 JANVIER 1988
Qualificatif pour les championnats de France avec la participation de nombreux internationaux.

SPORTS

CONNAISSEZ-VOUS LE CSM BASKET-BALL



Mennecy-Info :

Qu'elle est l'origine du C.S.M. BASKET-BALL ?

Madame DUMEAU :

Le Club vient de fêter son dixième anniversaire, il a été fondé en Juillet 1977 par une équipe de basketteurs nouvellement installés à MENNECY : A. RAYMOND, S. et D. CHARDON, A. et A. FRONTEAU, R. GUIGNARDEAU auxquels est venu se joindre Y. ROSMORDUC trésorier du Club pendant huit ans.

M. I. :

Quelle a été son évolution ?

M. D. :

Pendant ses premières années d'existence 1977 à 1981 les entraînements et l'encadrement des compétitions ont été assurés par les fondateurs et quelques parents de joueurs. Durant cette période, l'équipe séniors masculins a joué une année en honneur régional et en 1981 l'équipe de benjamins était finaliste du championnat de l'Essonne. Ce sont ces jeunes : C. ROSMORDUC, L. CHARDON, F. MICHEL, F. BRUNET qui aujourd'hui forme l'ossature de l'équipe séniors masculins avec deux autres joueurs arrivés au Club en catégorie cadets : T. PENNEC, M. CHABLOZ.

A partir de 1982, le Club a fait appel à des entraîneurs diplômés ; d'autres résultats ont été obtenus en catégorie benjamins en 1985 : 1/2 finaliste du championnat de l'Essonne.

En catégorie Benjamine finaliste du championnat de l'Essonne en 1984 et Championne de l'Essonne en 1985 ; en 1986 cette même équipe était demi-finaliste en catégorie minimes féminines. Durant ces dix années, des parents ont assisté les équipes dirigeantes. Trois présidents se sont succédés à la tête du Club : A. RAYMOND, M. JACQUEMIN et moi-même.

M. I. :

Quel est le nombre de licenciés et leur répartition par catégorie ?

M. D. :

Pour la saison 86/87, 92 jeunes ont évolué en championnat départemental de l'Essonne répartis en sept équipes : cinq masculines et deux féminines.

13 juniors et séniors masculins ont joué le championnat interdépartemental de la Région Ile-de-France.

10 jeunes enfants nés en 1978 et 1979 ont fréquenté notre école de basket.

5 séniors féminines ont essayé de s'entraîner en vue de reconstituer une équipe pour la saison 87-88.

14 adultes ont assuré l'encadrement.

M. I. :

Combien d'entraîneurs et combien d'heures d'entraînement avez-vous ?

M. D. :

Nos entraînements se déroulent la plupart du temps au gymnase du Parc de Villeroy sauf,

— le lundi de 16 h 45 à 18 h 00 poussins au Gymnase A. RIDEAU

— le lundi de 20 h 30 à 22 h 30 séniors féminines, séniors juniors masculins.

— le mercredi 16 h 30 à 22 h 30 Mini-Basket, Benjamins, minimes masculins, séniors juniors masculins.

— Le jeudi de 17 h 00 à 22 h 30 école de basket, benjamins minimes féminines, cadettes et cadets.

Les entraînements sont assurés par deux entraîneurs diplômés D. PROD'HOMME, pour les plus jeunes et R. PEREZ pour les catégories masculines ; ils sont assistés d'entraîneurs bénévoles, tous anciens basketteurs : J.P. DELAGE, J.M. GINESTE, M. CAMUS. Les compétitions se déroulent dans les deux gymnases à MENNECY.

M. I. :

Quel est le montant de la cotisation ?

M. D. :

Elle est de :

310 F. pour les catégories JUNIORS SENIORS

290 F. pour les catégories MINIMES, CADETS

280 F. pour les catégories MINI-BASKET, POUSSINS BENJAMINS.

100 F. pour les enfants de l'école de Basket enfants de 7 et 8 ans.

Ce montant couvre les frais de licence, assurance, engagements des équipes dans les championnats et coupes ainsi que la fourniture aux équipes des maillots et shorts pour les compétitions.

M. I. :

Recevez-vous une aide municipale et sous quelle forme ?

M. D. :

Le club reçoit des subventions du secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, du Conseil Général et de la Municipalité (15 000 F) qui prend aussi en charge les salaires des deux entraîneurs, et met à la disposition du club les installations municipales.

M. I. :

Quelles sont les manifestations principales du C.S.M. Basket ?

M. D. :

Depuis plusieurs années nous offrons la possibilité à nos jeunes licenciés de se perfectionner en suivant un stage d'une semaine aux vacances de Pâques avec des entraîneurs de l'école américaine et H. FIELDS. Pour tirer le maximum de bénéfice cette saison, nous organisons ce stage aux vacances de Toussaint du 2 au 6/11/87.

En fin de saison (mai-juin) nous organisons des tournois permettant à toutes les équipes de participer. L'an passé le tournoi séniors masculins s'est déroulé entre six équipes dont deux de province JURANCON et WAMBRECHIES. L'équipe séniors est d'ailleurs invitée cette saison à JURANCON.

Nous sommes invités dans le cadre du Jumelage à participer à un tournoi à RENNINGEN mi-juin, nous comptons bien nous y rendre avec plusieurs équipes.

Enfin nous renouvellerons notre rencontre inter-écoles qui regroupe les CMI-CM2 des écoles du canton.

Nos jeunes licenciés participent au panier d'or (concours de shoots) organisé par la F.F.B.B. dans les départements. Ces dernières années une dizaine d'enfants ont été récompensés.

M. I. :

Avez-vous des problèmes ? Lesquels ?

M. D. :

Nos problèmes sont ceux de tous les clubs sportifs :

— Recrutement difficile à cause des nombreuses activités offertes aux jeunes de MENNECY ; le basket nécessite assiduité et constance dans l'effort pour acquérir une bonne technique et progresser.

— Désaffection des jeunes filles pour notre sport d'où la difficulté d'assurer une présence dans toutes les catégories et de permettre aux licenciés de participer aux compétitions.

— Problème d'encadrement : outre celui d'encadrement technique des équipes notre sport nécessite la présence d'arbitres, marqueurs chronomètres et à ce jour nous n'avons qu'un seul officiel F. BRUNET ce qui entraîne des pénalités pour le club.

M. I. :

Quels sont vos projets ?

M. D. :

Nos efforts sont dans trois directions :

— D'abord le recrutement, D. PROD'HOMME pendant l'année scolaire dispense une initiation au basket dans les écoles qui veulent bien nous accueillir ce qui permet d'éveiller l'intérêt des jeunes pour notre sport.

— Ensuite la formation, outre le stage technique pour les joueurs, nous contribuons à la formation d'arbitres (organisation de stages de jeunes arbitres) et également à la formation pédagogique de l'encadrement : participation aux stages proposés par la F.F.B.B..

Mise en place de plans de travail pour chaque équipe de jeunes qui doivent permettre une progression technique de tous les jours.

— Enfin, la saison passée notre équipe séniors masculins a manqué de peu l'accession à la division supérieure, nous accentuons nos efforts sur cette équipe qui doit être la locomotive de notre club et dont nous espérons que la réussite attirera beaucoup de nouvelles recrues.

L'ARTISANAT
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
MAÇONNERIE GÉNÉRALE



Tél. : 64.57.28.43

ETANCHEITE
RAVALEMENT
RÉNOVATION
EXTENSION D'HABITAT
DALLAGE
CLÔTURE
CARRELAGE
CHEMINÉES
COUVERTURE

TUILES DE CANCALON (village Levitt) stock tous coloris
RIVES, TERRE CUITE, ASSORTIES

MARC LAURENT - 48, rue du petit Mennecey, MENNECEY



Restaurant
Le Pacha



Spécialités Huitres - Fruits de Mer - "Bouillabaisse"
"Choucroute de la Mer" - "Produits des Landes"

Salle individuelle au 1^{er} étage
Pour repas d'affaires, toutes réceptions

Réservation : tél. 64.93.81.22

Coudray Montceaux - RN 7

C.B. - American Diners

ERRATUM GUIDE 87

Des erreurs se sont glissées dans le guide 1987, veuillez prendre note des rectifications ci-dessous :

Page 6 : POPULATION 11.400 habitants (estimation 1987)

Page 9 RESPONSABLE de SERVICES : Secrétaire adjointe : Madame TARTARY
BIBLIOTHEQUE : Madame RENOUX

Page 17 : Il ne s'agissait pas d'une crèche familiale à domicile, mais d'une antenne de la Halte Garderie dans le quartier des châtriers.

Page 25 ATELIER DE MIME
Animation : Mme APPADDO
YOGA
Animatrice : Mme MONIER

Page 45 PLUS PROCHE
Président : M. BETTAN

Page 70 INFIRMIERES A DOMICILE
Mme CALLIGARO (n'exerce plus)
Mme CHELLY Martine
Centre médical Villeroy 64 99 71 18

Page 71 MEDECINS GENERALISTES
Dr LATOURTE (n'exerce pas à MENNECEY)
Dr SOUSSEN Résidence du Bel Air Bt 6d — Téléphone : 64 57 29 15

Page 72 MEDECINS SPECIALISTES
DERMATOLOGUES-VENEREOLOGUE
Philippe ROBIN Centre médical Villeroy — Téléphone : 64 99 71 18

Page 73 PODOLOGUE
Thérèse WILD Centre médical Villeroy — Téléphone : 64 99 71 18

Page 76 AGENCES IMMOBILIERES
A.I.P.P. Centre commercial Verville/Villeroy — Téléphone : 64 99 60 60

Page 79 BOUCHERIE CHARCUTERIE
MENNECEY VIANDES 17, rue de la Croix Boissée
Téléphone : 64 57 00 25

Page 81 DEPANNAGE-INSTALLATION
M. LELONG 17, rue Emile Mignon ORMOY — Téléphone : 64 57 35 20

Page 85 PEINTURE DECORATION
SANCHEZ LAFUENTE 1, rue des Bordes BALLANCOURT
Tél. : 64 93 41 63

RADIOVAL 95 MHZ



Le 23 MAI, inauguration des nouveaux studios de RADIOVAL. 3 mois plus tard RADIOVAL se voyait maintenue dans son autorisation d'émettre pour une durée de 5 ans, sur une fréquence qui lui était chère 95 MHZ (celle de ses débuts en 1982).

AMNESTY INTERNATIONAL

Mr GASPORT, M. PONDO — Tél : 64 93 87 14

ASSOCIATION DES MYOPATHES DE FRANCE

Délégation de l'Essonne 10, rue Jeanne Récamier EVRY —
Tél. : 60 77 19 46. Permanence tous les jeudis de 8 h 30, à 12 h 00.

PHILATELIE

Tous les samedis de 14 h 00 à 18 h 00, à la Maison des Loisirs. Acceptons les jeunes de 8 ans accompagnés de leurs parents. Réunions les 3èmes mardis de chaque mois à 20 h 30. Cotisation : adultes 65 Frs, jeunes 25 Frs.

PALEONTOLOGIE



Venez rejoindre l'Equipe Paléontologique Menneçoise. Réunion tous les vendredis soirs à partir de 21 h à la Maison des Loisirs

GUIDES DE FRANCE

Brigitte DERVAUX 2, chemin des Vieilles Vignes MENNECEY
64 57 33 57.

SCOUTS DE FRANCE

Groupe St Pierre de MENNECEY.

MENNECEY ACCUEIL

Maison des Loisirs, 65, Bd Charles de Gaulle.
Permanence tous les mardis de 14 h00 à 16 h30

CLUB DE L'AGE D'OR

Monsieur NICE 17, rue de la Fontaine.

LES ANDAINS

Pour les cyclotouristes désirant participer aux rallyes régionaux. Tél. : 64 99 64 90 ou 64 99 63 37

ASSOCIATIONS



PATTERNING ASSISTANCE

SAVEZ-VOUS CE QU'EST LE PATTERNING ?

Le "Patterning" est une méthode de rééducation méconnue en France, créée en 1950 aux Etats-Unis par les Docteurs Doman et Delacato (1).

"Patterning" vient du mot anglais "pattern" qui signifie "modèle". La méthode consiste donc à reproduire - par des manipulations et stimulations sensorielles (tactiles, visuelles, auditives, gustatives, olfactives et motrices) précises et régulières - la structure d'une étape du développement d'un individu.

A qui s'adresse le PATTERNING ?

A toute personne présentant une lésion cérébrale due à un accident, une maladie, ayant stoppé son évolution et l'ayant, dans de nombreux cas, fait régresser.

Les enfants sont les premiers concernés par cette méthode de rééducation, quel que soit leur âge.

Le traitement commence là où s'est arrêté (ou a régressé) le développement cérébral de l'enfant. Le but de la méthode est une "reprogrammation" du cerveau - dont on ne connaît pas encore toutes les ressources et de "réveiller" ces enfants à la vie afin de leur permettre, dans le meilleur des cas, une vie sociale.

Comment pratique-t-on le PATTERNING ?

Le programme, très précis, établi par un médecin de l'équipe Doman-Delacato, est appliqué tous les jours, même plusieurs fois par jour, par une équipe de bénévoles (3 ou 4 selon les cas) auprès de l'enfant lésé cérébral.

Lors des séances, on pourra lui réapprendre le "ramper", le "4-pattes", en reproduisant les gestes ; stimuler, rééquilibrer les sens déficients (toucher, goût, odorat, vue, ouïe...), le tout visant la reprogrammation du cerveau.

Les progrès sont étonnants, parfois même difficiles à croire.

Pourtant ils sont là, bien réels, et des témoignages le prouvent.

Pourquoi "PATTERNING ASSISTANCE" ?

Cette méthode, très répandue aux Etats-Unis et dans d'autres pays du monde, n'est pas bien connue en France.

Pour rencontrer un médecin formé par "l'école" des Docteurs Doman et Delacato, les familles, souhaitant aider leur enfant malade par la méthode de "Patterning", doivent se rendre 3 à 4 fois par an aux USA, en Espagne ou en Irlande afin d'évaluer les progrès et réadapter le programme de rééducation.

Le voyage à l'étranger, l'hébergement et la consultation sont, malheureusement, très onéreux et entièrement à la charge des familles.

De plus, pour appliquer cette méthode, il faut une structure appropriée (chambre, agrès, matériel spécifique...) et trouver des personnes, sans compétence particulière mais et surtout acceptant d'offrir leur temps, leur patience et leur Amour pour permettre un jour à l'enfant lésé de vivre avec les siens et non dans une institution.

Patterning Assistance se propose d'AIDER ces enfants, d'AIDER ces familles - les AIDER moralement, les AIDER financièrement - les AIDER à faire connaître, puis re-connaître, en France, cette méthode pleine d'espoir, en suscitant l'intérêt, votre intérêt et en organisant diverses manifestations.

Merci de nous avoir lu jusque-là !

Si vous vous sentez interpellé ou si vous avez envie d'en savoir davantage, vous pouvez venir nous rencontrer ou prendre contact avec nous.

Vous pouvez aussi nous aider en devenant membre de notre Association de diverses manières.

Association "Patterning Assistance"
37, rue des Oseraies
91540 MENNECEY
Tél : (1) 64.99.71.46
association, loi 1901, reconnue à but non lucratif

(1) Dr Glenn Doman : Physiothérapeute dans le service de neurochirurgie du Prof. Temples Fay au "Temple University Hospital and Medical School" à Philadelphie

Dr Carl Delacato : Psychologue et éducateur entré dans l'équipe de Glenn Doman en 1952

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

11 : Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 aux monuments aux morts.

14 : Assemblée Générale annuelle de l'U.D.C.V.R. à la M.A.L.C. 7, rue de l'Arcade à 9 h 30.

15 : Vente de jouets et cadeaux de Noël organisée par PATTERNING ASSISTANCE, à la MAISON DES LOISIRS de 10 h 00 à 18 h 00.

17 : Conférence : "Malesherbes et ses châtelains fidèles aux rois capétiens jusqu'à la mort" Maison des Loisirs à 20 h 30.

19 : de 9 h 00 à 16 h 30 à la Fondation d'EDOUARD GAURAZ, journée des prix littéraires.

21 : Mennecey Accueil reçoit l'ensemble Vocal à l'Ormeteau.

Grand concours de BELOTE au Restaurant Municipal de la Jeannotte à 20 h 30, organisé par MENNECEY ANIMATION.

21 au 29 : Salon d'Artisanat d'Art à l'orangerie du Parc de Villeroy.

23 : Réunion d'échanges de la Philatélie à la M.A.L.C. à 20 h 45.

27 : à 20 h 15, à la Maison des Loisirs, François COUPRY, auteur de "Ventre Bleu", "Jour de chance" et "David Bloom".

28 et 29 :

Samedi 28 - Dimanche 29 NOVEMBRE

7^e SALON DES ANTIQUAIRES

Brillante manifestation : culture, Art, Affaires et surtout bénéfiques intégralement redistribués à des organismes s'occupant d'handicapés.

GYMNASE DU PARC DE VILLEROY.

DECEMBRE

6 : CROSS patronné par les commerçants, organisé par le C.S.M. ATHLETISME à 12 h 00, Parc de Villeroy.

7 : Réunion d'échanges de la Philatélie à la M.A.L.C. à 20 h 45.

12 : CONCERT de l'Ecole de Musique à la M.A.L.C. à 20 h 30

12 : LOTO du Football, Restaurant Municipal de la Jeannotte à 20 h 30

15 : Conférence : "Le Duc de Villeroy Franc-Maçon" à la Maison des Loisirs à 20 h 30.



AVIS DE RECHERCHE

Dernière heure :
Amis lecteurs ou lectrices qui écoutez déjà RADIOVAL ou qui ne connaissez pas encore cette station locale, vous avez peut être des dispositions insoupçonnées d'animateurs ou de techniciens de mise en onde. Alors pourquoi ne vous testeriez-vous pas ? RADIOVAL recherche et recrute de futurs associés qui ont quelque chose à dire ou à démontrer ou plus simplement des idées originales. Pour un éventuel contact tél. au 64 57 32 32 et vous saurez tout sur la marche à suivre.

LISTE DES MÉDECINS DE GARDE

Téléphone :
lignes groupées - 64.57.33.33

MOIS DE NOVEMBRE

Dimanche 1er Docteur MULLER
Dimanche 8 Docteur PANNETIER
Mercredi 11 Docteur LABASTE
Dimanche 15 Docteur PATIN
Dimanche 22 Docteur DUJOLS
Dimanche 29 Docteur LABASTE

MOIS DE DECEMBRE

Dimanche 6 Docteur LEON
Dimanche 13 Docteur MEJEAN
Dimanche 20 Docteur MULLER
Vendredi 25 Docteur MULLER
Dimanche 27 Docteur PANNETIER

DEBUT DU MOIS DE JANVIER 1988

Vendredi 1er Docteur PATIN
Dimanche 3 Docteur PATIN

CHEQUES-TAXI

Le Conseil Général de l'Essonne vient de lancer les chèques-taxi au profit des personnes âgées et des handicapés.

Cette décision s'inscrit dans la politique volontaire de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, en favorisant financièrement leurs déplacements éventuels, notamment dans les zones du département ou les transports en commun sont moins développés. Ces chèques d'une valeur unitaire de 20 F. peuvent être attribués dans la limite de 25 par an par utilisateur.

ETAT-CIVIL

LES MARIAGES

Antonio ANZOLIN et Hélène HELIAS 23/4
Philippe LEROTY et Sandrine LALLEMENT 25/4
Didier BACON et Florence ROUSSIN 25/4
Roland MEYRIGNAC et Isabelle PROD'HOMME 2/5
Robert GLOMOT et Joëlle CHEBOUD 9/5
Anton MILAN et Danielle DECLIPPEL 23/5
Frédéric BACA et Sylvie HENNETON 29/5
Jacques JULIETTE et Marie-Anick TAILY 30/5
André FEMELAT et Lucie PEPIN 30/5
Claude MELIVA et Geneviève DUFOUR 6/6
Philippe HOFFMAN et Isabelle FORGET 6/6
Pierrick TANCRAZ et Nathalie HERVEY 6/6
Michel NIVOT et Marie-Christine COCUD 6/6
Eric MICHEL et Barbara VESTA 6/6
Philippe ROSIER et Laurence RESCH 13/6
Roger COINCE et Christelle ALIMBAU 13/6
Michel JAUNET et Myriam BRINAI 20/6
Didier BONETTI et Brigitte MUT 20/6
Patrick PRETEUR et Isabelle FOURE 20/6
Gilbert DANTY et Marcelle MARQUET 25/6
Franck RUHLMANN et Sandrine MEUNIER 26/6
Jose DA SILVA FERNANDES et Nadège DUBUY 29/6
Gilles STECKLER et Laurence TRISTANT 3/7
Jean-Jacques ROUILLIER et Evelyne HEBERT 4/7
Jean-Baptiste GUERIN et Clémence GUIET 4/7
Stéphane MARTRES et Florence FRIANT 11/7
Gérard DURANT et Ghislaine POINCET 18/7
Arthur HOUCKE et Régine MANUEL 1/8
Yves SALLIBARTAN et Nelly BECASSE 22/8
Amar BENAMGHAR et Béatrice MORTARI 22/8

LES NAISSANCES

CRISTIANO Marion Marie-Philippine 1-04-87
MARIN Jean-Baptiste 8-4-87
BURELLE Xavier, Jean 12-4-87
DANTEC Cécile, Françoise, Marie 12-4-87
GUILLLOT Josselin, Bertrand 13-4-87
LAVIALE Yohann, Florian 13-4-87
LAZARE Albin, Jean Barthélémy 14-4-87
MICHEL Xavier, Louis, Andréa 15-4-87
TRAORE Amadou, Marc 16-4-87
FAVRET Vincent, Christophe 17-4-87
BELHADJ Yasmina 23-4-87
DESCOURTY Elodie, Léone, Claire 24-4-87
PERDU Virginie, Hélène, Dominique 4-5-87
BEAUTEINT Vincent 6-5-87
MARTINET Aline, Chantal 7-5-87
BENGRINE Bahia 8-5-87
MAGNERON Jonathan 9-5-87
DURAND Mélaine 9-5-87
LECONTE Gauthier, Jules 14-5-87
RIGAUD Stéphanie, Virginie 14-5-87
DESMAISON Kévin, Mickaël 14-5-87
FREGEAC Yann 15-5-87
FREGEAC Damien 15-5-87
GARDIEN Axel, Philippe 18-5-87
PAPE Emilie, Marie-Louise 20-5-87
HELIAS Jérémy, Gabriel 20-5-87
JOUODINAUD Marie, Julie, Denise 29-5-87
BAILLY Maxime, Jean, Alain 3-6-87
NDIAYE Coumba 7-6-87
BARDET Amélie 9-6-87
THIBOUT Anna-Caroline, Marianne 21-6-87
BROCARD Julien, Serge 27-6-87
PICARD Alexandre, Alain 2-7-87
DUSERRE Maxime, Romain 11-7-87
BONNET Tiffany, Marguerite 11-7-87
DENIS Pascal, Gérard 12-7-87
BARMA Igor 13-7-87
BELMONTET Vincent 14-7-87
MARTIN Charles 16-7-87
MOINET Pauline 22-7-87
GEGOUT Christophe, Daniel 28-7-87
GOBY Médéric 29-7-87
BITTERLIN Cécile, Marie, Camille 4-8-87
LAUTRU Elodie, Christiane 7-8-87
KALAYDJIAN Aurélien 17-8-87
HENIN Fanny 17-8-87
BERTRAND Stéphanie, Gisèle 17-8-87
ILKHAN Gülsah 18-8-87
CARTIER Jeremy 19-8-87
BERTRAND Marion-Margaud 24-8-87
BAC Thomas-Georges 26-8-87

LES DECES

Rachelle DESAEVER Vve ARFEUILLE 87 ans
Valentine MERLINO épouse BLONDIAU 78 ans
Georges SARRAZIN 56 ans
Gérard MATHIEU 88 ans
Michel SALOU 57 ans
Roger CANTAU 66 ans
Jacques PERRET 58 ans
Irène GERVAISE épouse DEPOORTER 75 ans
Louise DAUPHIN Vve JOUSSET 90 ans
Juliette COURSIN Vve CORDIER 86 ans
Réjane BARRE Vve DUJEU 78 ans
Jules BRIASTRE 83 ans
Madeleine CANIVET Vve VIENNE 87 ans
Max GINESTET 61 ans
Claude DELILLE 57 ans
Stéphanie BERTRAND 10 jours
Emile MICHEL 81 ans

SAINTE CECILE

29 NOVEMBRE A 11 h 00 A
L'EGLISE SAINT PIERRE AVEC
L'HARMONIE FANFARE ET L'ENSEMBLE VOCAL DE MENNECY

VIGNETTE AUTO 88

Lors de la séance du Jeudi 12 Mars, le Conseil Général de l'Essonne a fixé les tarifs applicables à la vignette automobile 1988, qui sera donc mise en vente au 1/11/87.

Bonne nouvelle pour les automobilistes Essoniens : le prix de la vignette 88 sera identique à celui de la vignette 87, quel que soit le taux d'inflation.

GARAGE MAURICE NIVOT
12, rue de Milly - MENNECY
LE PETIT GARAGE AUX GRANDS SERVICES
Tél. : 64.57.00.90
- ENTRETIEN - VENTE -
REPARATION VEHICULES TOUTES MARQUES

OPHELIE
Prêt à Porter
Lingerie
1, rue du Général Leclerc
91540 MENNECY - Tél. : 64.57.01.64
Mercerie

Edition Imprimés Brochures — Catalogues — Journaux
Publicitaires • Commerciaux • Administratifs

Tél. : (1) 60.86.39.36

Ateliers - Bureaux : 8 rue de Paris - 91090 LISSES
SIÈGE SOCIAL : 6 PLACE DES MARGUERITES - 91540 MENNECY

POUR VOTRE PUBLICITE
DANS MENNECY-INFO
TEL. 64.57.00.59

CONSERVEZ CE NUMÉRO

Au fil des années vous pourrez vous constituer une collection que vous aimerez revoir plus tard.
En attendant vous y puiserez de précieux renseignements.

Les annonceurs présents dans notre revue vous offrent les meilleurs services. Ils sont près de chez vous et décidés à vous satisfaire.

Allez les voir. Ils deviendront vos fournisseurs et, pourquoi pas vos amis.

les infos locales



64.57.26.28

La Perme aux Fleurs
Votre nouveau fleuriste : PHILIPPE GAUDIN
*
Toutes Compositions Florales
Mariages - Deuils
Production de Plantes Annuelles et Vivaces
*
52, bd Charles de Gaulle RN 191 — 91540 MENNECY
Ouvert du Mardi au Dimanche 12 h 30
TEL. : 64.57.11.39

ABONNEZ-VOUS A MENNECY INFO

ABONNEMENT
à adresser à : MENNECY-INFO (G.I.R.M.)
65 Bld Charles de Gaulle
Tél. : 64.57.00.59

Nom
Prénom
Adresse
Ville Code postal

Abonnement 4 numéros . 15 F

SAMMIM
IMMOBILIER

ex. Equipe commerciale

Levitt France

à votre service

*

DES MILLIERS DE MAISONS VENDUES

*

AGENCE DE MENNECY

(face à la Mairie)

TEL. 64.57.01.61

AGENCE DE BALLANCOURT

(face Eglise)

TEL. 64.93.22.44